



VERS DEMAIN

Pour le triomphe de l'Immaculée

Édition en français, 72e année. No. 914

août-septembre 2011

4 ans: 20.00\$

600e anniversaire de la naissance de sainte Jeanne d'Arc



*Jésus
et la
Patrie*

6 janvier
1412-2012



VERS DEMAIN

Un journal de patriotes catholiques pour le règne de Jésus et de Marie dans les âmes, les familles, les pays

Pour la réforme économique du Crédit Social en accord avec la doctrine sociale de l'Église par l'action vigilante des pères de famille et non par les partis politiques

Table des matières

- 1 à 7 Ste Jeanne d'Arc. *Thérèse Tardif*
- 8 à 11 Angoissant problème de chômage. L.E.
- 11 Décès de Mgr Camille Lembi. par Th.T
- 12 à 14 Biens essentiels. Titres naturels sur les produits. *Gilberte Côté-Mercier*
- 15 Crédit Social en Afrique. *Louis Fahé*
- 16 à 18 Mater et Magistra et le Crédit Social par *Louis Even*
- 19 Benoît XVI et Mater et Magista
- 20-21 La puce sous la peau pour les Américains *Yvette Poirier*
- 22-23 Maitreya, un faux Christ du Nouvel-Âge.
- 24-25 Bible déformée par les Témoins de Jéhovah
- 26-27 Les Saintes Écritures condamnent l'homosexualité. *Yvette Poirier*
- 28 Attaque contre l'innocence des petits. *YP*
- 29 Frère André et l'immodestie
- 30 Confession avant la communion
- 31 Programme de la semaine d'étude
- 32 Annonce du congrès

Visitez notre site Web
www.versdemain.org

Pour ceux d'entre vous qui ont accès à l'Internet, nous vous encourageons fortement à visiter notre site Web, qui donne une multitude de renseignements sur notre oeuvre. Vous pouvez même payer votre abonnement et faire vos dons en ligne par PayPal ou carte de crédit. C'est un moyen facile et sécuritaire pour renouveler votre abonnement.



Édition en français, 72e année.
No. 914 août-septembre 2011
Date de parution: août 2011

1\$ le numéro

Périodique, paraît 5 fois par année
Publié par l'Institut Louis Even
pour la Justice Sociale

Tarifs pour l'abonnement

Canada et États-Unis, 4 ans.....20.00\$
2 ans.....10.00\$
autres pays: surface, 4 ans.....48.00\$
2 ans.....24.00\$
avion 1 an.....6.00\$

Bureau et adresse postale

Maison Saint-Michel, 1101, rue Principale

Rougemont, QC, Canada – J0L 1M0

Tél: Rougemont (450) 469-2209, Fax: (450) 469-2601
Tél. région de Montréal (514) 856-5714

site Web: www.versdemain.org
e-mail: info@versdemain.org

Imprimé au Canada

POSTE-PUBLICATION CONVENTION No. 40063742
Dépôt légal – Bibliothèque Nationale du Québec

Rédactrice-en-chef: *Thérèse Tardif*

Rédacteurs: *Yvette Poirier, Alain Pilote*

Photos et caricatures: *Jude Potvin*

Retournez toute correspondance pouvant être livrée au Canada à:

Journal Vers Demain, 1101 rue Principale
Rougemont, QC, Canada, J0L 1M0

Tarifs et adresses pour l'Europe

Prix: Surface, 1 an 9 euros. — 2 ans 18 euros
4 ans 36 euros
Avion, 1 an 12 euros - 4 ans 48 euros

France: Libellez vos chèques à l'ordre de:

Pèlerins de saint Michel

5 de la Forêt, 67160 Salmbach, France

C.C.P. Nantes 4 848 09 A — Tél/Fax

03.88.94.32.34

Christian Burgaud:

christianburgaud@orange.fr

Tél.: fixe 09 63 64 25 20

Portable: 06 81 74 36 49

Belgique: Libellez et adressez vos chèques à
Joséphine Kleynen — C.C.P. 000-1495593-47

IBAN: BE22000149559347 — BIG: BPOTBEB1

215 rue de Mons, 1er étage

1070 Bruxelles, Belgique. Tél. 02/522 29 84

Suisse: Libellez et adressez vos chèques à:

Thérèse Tardif C.C.P. 17-7243-7

Centre de traitement, 1631-Bulle, Suisse

Fax Canada 450 469 2601 — Tél. 450 469 2209

e-mail: info@versdemain.org

Prions sainte Jeanne d'Arc de convertir nos politiciens

A la défense du Christ-Roi et de la Patrie Jeanne d'Arc interpelle les jeunes d'aujourd'hui

Le 6 janvier 2012, les Français fêteront à Domrémy, le 600e anniversaire de la naissance de leur grande héroïne nationale «sainte Jeanne d'Arc». Quel beau modèle à suivre par notre jeunesse assoiffée d'un avenir plus brillant que notre présent, si saccagé par la révolution tranquille, par les lois antichrétiennes de nos politiciens.

Sur l'ordre de saint Michel archange, Jeanne, à dix-sept ans, reçoit la mission de prendre la direction des armées de son pays, pour y chasser définitivement les ennemis qui s'emparent de sa chère patrie, la France.

Aujourd'hui, notre patrie est aussi lourdement attaquée par les ennemis du Christ-Roi et de notre Église. Elle est attaquée par des ennemis de l'intérieur. Ils ont pris le pouvoir et passent des lois anticatholiques, qui forcent obligatoirement nos compatriotes à faire disparaître le «Nom trois fois saint de Jésus» de la place publique. Notre jeunesse du nouveau millénaire doit mener le même combat que celui de Jeanne: «bouter hors du pays» les ennemis de Dieu ou les convertir; non pas avec l'épée, cependant, mais avec l'arme invincible du saint Rosaire, demandée à Fatima par la généralissime des Armées célestes, la Vierge Marie, dont le premier lieutenant est saint Michel archange.

Le saint nom de Jésus doit revenir sur toutes les lèvres de nos petits enfants à l'école, ainsi qu'à la garderie d'où il est chassé. Nous reproduisons, ci-dessous, l'émouvante catéchèse sur sainte Jeanne d'Arc, que notre Pape Benoît XVI a prononcée à l'audience du mercredi, le 26 janvier 2011. Dans cette audience, le Saint-Père cite les noms de deux jeunes saintes, patronnes secondaires de la France, sainte Jeanne d'Arc morte à 19 ans, brûlée vive sur le bûcher pour avoir sauvé sa patrie; sainte Thérèse de l'Enfant Jésus, morte à 24 ans. Leur héroïsme a de quoi soulever tous les courages de nos jeunes gens et jeunes filles.

Ministres et députés de tous les partis, qu'avez-vous fait de votre baptême? Qu'avez-vous fait du visage de notre Nouvelle-France? Qu'avez-vous fait de nos écoles catholiques? Sans l'enseignement des Commandements de Dieu et de l'Évangile du Christ dans nos écoles, c'est la destruction de notre civilisation. Réfléchissez! Nous prions pour votre conversion.

Thérèse Tardif

De S.S. Benoît XVI Sainte Jeanne d'Arc

Catéchèse du Saint-Père, le 26 janvier 2011

Chers frères et sœurs,

Je voudrais aujourd'hui vous parler de Jeanne d'Arc, une jeune sainte de la fin du Moyen Âge, morte à 19 ans, en 1431. Cette sainte française, citée à plusieurs reprises dans le *Catéchisme de l'Église catholique*, est particulièrement proche de sainte Catherine de Sienne, patronne d'Italie et de l'Europe, dont j'ai parlé dans une récente catéchèse. Ce sont en effet deux jeunes femmes du peuple, laïques et consacrées dans la virginité; deux mystiques engagées non dans le cloître, mais au milieu de la réalité la plus dramatique de l'Église et du monde de leur temps. Ce sont



peut-être les figures les plus caractéristiques de ces «femmes fortes» qui, à la fin du Moyen Âge, portèrent sans peur la grande lumière de l'Évangile dans les complexes événements de l'histoire. Nous pourrions les rapprocher des saintes femmes qui restèrent sur le Calvaire, à côté



de Jésus crucifié et de Marie sa Mère, tandis que les Apôtres avaient fui et que Pierre lui-même l'avait renié trois fois. L'Église, à cette époque, vivait la crise profonde du grand schisme d'Occident, qui dura près de 40 ans. Lorsque Catherine de Sienne meurt, en 1380, il y a un Pape et un Antipape; quand Jeanne naît en 1412, il y a un Pape et deux Antipapes. Avec ce déchirement à l'intérieur de l'Église, des guerres fratricides continues divisaient les peuples chrétiens d'Europe, la plus dramatique d'entre elles ayant été l'interminable «Guerre de cent ans» entre la France et l'Angleterre.

Jeanne d'Arc ne savait ni lire ni écrire, mais elle peut être connue dans la profondeur de son âme grâce à deux sources d'une valeur historique exceptionnelle: les deux *Procès* qui la concernent. Le premier, le *Procès de condamnation* (*PCon*), contient la transcription des longs et nombreux interrogatoires de Jeanne durant les derniers mois de sa vie (février-mai 1431),

Saint Michel apparaît à Jeanne, lui confie la mission de prendre le commandement des armées et de sauver la France. Elle a 12 ans quand elle entend saint Michel la première fois



et reporte les paroles mêmes de la sainte. Le second, le *Procès en nullité de la condamnation*, ou de «réhabilitation» (*PNu*), contient les dépositions d'environ 120 témoins oculaires de toutes les périodes de sa vie (cf. *Procès de condamnation de Jeanne d'Arc*, 3 vol. et *Procès en nullité de la condamnation de Jeanne d'Arc*, 5 vol., ed. Klincksieck, Paris 1960-1989).

Jeanne naît à Domrémy, un petit village à la frontière entre la France et la Lorraine. Ses parents sont des paysans aisés, connus de tous comme d'excellents chrétiens. Elle reçoit d'eux une bonne éducation religieuse, avec une influence importante de la spiritualité du *Nom de Jésus*, enseignée par saint Bernardin de Sienne et répandue en Europe par les franciscains. Au Nom de Jésus est toujours uni le *Nom de Marie* et ainsi, sur un fond de religiosité populaire, la spiritualité de Jeanne est profondément christocentrique et mariale. Depuis l'enfance, elle démontre une grande charité et compassion envers les plus pauvres, les malades et tous les souffrants, dans le contexte dramatique de la guerre.

De ses propres paroles nous apprenons que la vie religieuse de Jeanne mûrit comme expérience mystique à partir de l'âge de 13 ans (*PCon*, I, p. 47-48). A travers la «voix» de l'archange saint Michel, Jeanne se sent appelée par le Seigneur à intensifier sa vie chrétienne ainsi qu'à s'engager personnellement pour la libération de son peuple. Sa réponse immédiate, son «oui», est le vœu de virginité, avec un nouvel engagement dans la vie sacramentelle et dans la prière: participation quotidienne à la Messe, confession et communion fréquentes, longs temps de prière silencieuse devant le Crucifix ou l'image de la Vierge. **La compassion et l'engagement de la jeune paysanne française face à la souffrance de son peuple sont encore renforcés par son rapport mystique avec Dieu. L'un des aspects les plus originaux de la sainteté de cette jeune fille est précisément ce lien**



Comme Marie. Jeanne dit «OUI» à l'ange. Elle fait ce que Dieu lui demande. Montée à cheval elle dirige les armées



Saint Michel dirige Jeanne au combat

entre l'expérience mystique et la mission politique. Après les années de vie cachée et de maturation intérieure s'ensuivent deux brèves, mais intenses années de sa vie publique: une année d'action et une année de passion.

Au début de l'année 1429, Jeanne entame son œuvre de libération. Les nombreux témoignages nous montrent cette jeune femme de 17 ans seulement, comme une personne très forte et décidée, capable de convaincre des hommes incertains et découragés. Surmontant tous les obstacles, elle rencontre le Dauphin de France, le futur roi Charles VII, qui à Poitiers la soumet à un examen mené par plusieurs théologiens de l'université. Leur avis est positif: en elle, ils ne voient rien de mal, seulement une bonne chrétienne.

Le 22 mars 1429, Jeanne dicte une importante lettre au roi d'Angleterre et à ses hommes qui assiègent la ville d'Orléans (*ibid.*, p. 221-222). Sa proposition est une véritable paix dans la justice entre les deux peuples chrétiens, à la lumière des noms de Jésus et de Marie, mais elle est rejetée, et Jeanne doit s'enga-

ger dans la lutte pour la libération de la ville, qui advient le 8 mai. L'autre moment culminant de son action politique est le couronnement du roi Charles VII à Reims, le 17 juillet 1429. Pendant toute une année, Jeanne vit avec les soldats, accomplissant au milieu d'eux une vraie mission d'évangélisation. Nombreux sont leurs témoignages sur sa bonté, son courage et son extraordinaire pureté. Elle est appelée par tous et elle-même se définit comme «la pucelle», c'est-à-dire la vierge.

La *passion* de Jeanne débute le 23 mai 1430, lorsqu'elle tombe prisonnière entre les mains de ses ennemis. Le 23 décembre, elle est conduite dans la ville de Rouen. C'est là que se déroule le long et dramatique *Procès de condamnation*, qui commence en février 1431 et finit le 30 mai avec le bûcher. C'est un grand procès solennel, présidé par deux juges ecclésiastiques, l'évêque Pierre Cauchon et l'inquisiteur Jean le Maistre, mais en réalité il est entièrement guidé par un groupe nombreux de théologiens de la célèbre université de Paris, qui participent au procès comme assesseurs. Ce sont des ecclésiastiques français qui, ayant fait un choix politique opposé à celui de Jeanne, ont à priori un jugement négatif sur sa personne et sur sa mission. Ce procès est une



Le couronnement du roi Charles VII à Reims, le 17 juillet 1429



Le blason de Jeanne



Jeanne d'Arc brûlée vive sur le bûcher
Ses dernières paroles: «Jésus, Jésus, Jésus.»

page bouleversante de l'histoire de la sainteté et également une page éclairante sur le mystère de l'Église, qui, selon les paroles du Concile Vatican II, est «à la fois sainte et appelée à se purifier» (LG, n. 8). C'est la rencontre dramatique entre cette sainte et ses juges, qui sont des ecclésiastiques. Jeanne est accusée et jugée par eux, jusqu'à être condamnée comme hérétique et envoyée à la mort terrible sur le bûcher. À la différence des saints théologiens qui avaient illuminé l'université de Paris, comme saint Bonaventure, saint Thomas d'Aquin et le bienheureux Duns Scot, dont j'ai parlé dans plusieurs catéchèses, ces juges sont des théologiens auxquels manquent la charité et l'humilité pour voir chez cette jeune l'action de Dieu. Les paroles de Jésus viennent à l'esprit, selon lesquelles les mystères de Dieu sont révélés à qui possède le cœur des tout-petits, alors qu'ils restent cachés aux sages et aux savants qui n'ont pas d'humilité (cf. Lc 10, 21). Ainsi, les juges de Jeanne sont radicalement incapables de la comprendre, de voir la beauté de son âme: ils ne savaient pas qu'ils condamnaient une sainte.

L'appel de Jeanne au jugement du Pape, le 24 mai, est rejeté par le tribunal. Le matin du 30 mai, elle reçoit pour la dernière fois la Communion en

prison, et est immédiatement conduite au supplice sur la place du vieux marché. Elle demande à l'un de ses prêtres de tenir devant le bûcher une croix de procession. C'est ainsi qu'elle meurt en regardant Jésus Crucifié et en prononçant plusieurs fois et à haute voix le Nom de Jésus (PNul, I, p. 457; cf. *Catéchisme de l'Église catholique*, 435). Environ vingt-cinq ans plus tard, le *Procès de nullité*, ouvert sous l'autorité du Pape Calixte III, se conclut par une sentence solennelle qui déclare nulle sa condamnation (7 juillet 1456; PNul, II p. 604-610). Ce long procès, qui recueillit les dépositions des témoins et les jugements de nombreux théologiens, tous favorables à Jeanne, met en lumière son innocence et sa parfaite fidélité à l'Église. Jeanne d'Arc sera ensuite canonisée par Benoît XV en 1920.

Chers frères et sœurs, le *Nom de Jésus* invoqué par notre sainte jusqu'aux derniers instants de sa vie terrestre, était comme le souffle incessant de son âme, comme le battement de son cœur, le centre de toute sa vie. Le «Mystère de la charité de Jeanne d'Arc», qui avait tant fasciné le poète Charles Péguy, est cet amour total pour Jésus, et pour son prochain en Jésus et pour Jésus. Cette sainte avait compris que l'Amour embrasse toute la réalité de Dieu et de l'homme, du ciel et de la terre, de l'Église et du monde.



La Basilique de Domrémy, où se dérouleront les festivités du 600e, les 6-7-8 janvier 2012

Jésus est toujours à la première place dans sa vie, selon sa belle expression: «Notre Seigneur premier servi» (PCon, I, p. 228; cf. *Catéchisme de l'Église catholique* numéro 223). L'aimer signifie toujours obéir à sa volonté. Elle affirme avec une totale confiance et abandon: «Je m'en remets à Dieu mon créateur, je l'aime de tout mon cœur» (ibid., p. 337).

Avec le vœu de virginité, Jeanne consacre de manière exclusive toute sa personne à l'unique Amour de Jésus: c'est «la promesse qu'elle a faite à Notre Seigneur de bien garder sa virginité de corps et d'âme» (ibid., p. 149-150). La virginité de l'âme est l'état de grâce, valeur suprême, pour elle plus précieuse que la vie: c'est un don de Dieu qui doit être reçu et conservé avec humilité et confiance. L'un des textes les plus connus du premier Procès concerne précisément cela: «Interrogée si elle sait d'être en la grâce de Dieu, elle répond: "Si je n'y suis, Dieu m'y veuille mettre; et si j'y suis, Dieu m'y veuille tenir"» (ibid., p. 62; cf. *Catéchisme de l'Église catholique*, 2005).

Notre sainte vit la prière sous la forme d'un dialogue permanent avec le Seigneur, qui illumine également son dialogue avec les juges et lui apporte la paix et la sécurité. Elle demande avec confiance: «Très doux Dieu, en l'honneur de votre sainte Passion, je vous requiers, si vous m'aimez, que vous me révélez comment je dois répondre à ces gens d'Église» (ibid., p. 252).

Jésus est contemplé par Jeanne comme le «Roi du Ciel et de la Terre». Ainsi, sur son étendard, Jeanne fait peindre l'image de «Notre Seigneur tenant le monde» (ibid., p. 172): icône de sa mission politique. La libération de son peuple est une œuvre de justice humaine, que Jeanne accomplit dans la charité, par amour de Jésus. Elle est un bel exemple de sainteté pour les laïcs engagés dans la vie politique, en particulier dans les situations les plus difficiles.

La foi est la lumière qui guide chaque choix, comme témoignera, un siècle plus tard, un autre grand saint, l'Anglais Thomas More.

En Jésus, Jeanne contemple également toute la réalité de l'Église, l'«Église triomphante» du Ciel, comme l'«Église militante» de la terre. Selon ses paroles, «c'est tout un de Notre Seigneur et de l'Église» (ibid., p. 166). Cette affirmation, citée dans le *Catéchisme de l'Église catholique* (n. 795), possède un caractère vraiment héroïque dans le contexte du Procès de

condamnation, face à ses juges, hommes d'Église, qui la persécutèrent et la condamnèrent. Dans l'Amour de Jésus, Jeanne trouve la force d'aimer l'Église jusqu'à la fin, même au moment de sa condamnation.

J'ai plaisir à rappeler que sainte Jeanne d'Arc a eu une profonde influence sur une jeune sainte de l'époque moderne: sainte Thérèse de l'Enfant-Jésus. Dans une vie complètement différente, passée dans la clôture, la carmélite de Lisieux se sentait très proche de Jeanne, vivant au cœur de l'Église et participant aux souffrances du Christ pour le salut du monde. L'Église les a réunies comme patronnes de la France, après la Vierge Marie. Sainte Thérèse avait exprimé son désir de mourir comme Jeanne, en prononçant le Nom de Jésus (Manuscrit B, 3r), et elle était animée par le même grand amour envers Jésus et son prochain, vécu dans la virginité consacrée.



Chers frères et sœurs, avec son témoignage lumineux, sainte Jeanne d'Arc nous invite à un haut degré de la vie chrétienne: faire de la prière le fil conducteur de nos journées; avoir pleinement confiance en accomplissant la volonté de Dieu, quelle qu'elle soit; vivre la charité sans favoritismes, sans limites et en puisant, comme elle, dans l'Amour de Jésus un profond amour pour l'Église. Merci.

Sa Sainteté le pape Benoît XVI



Signification du drapeau français orné du Sacré Cœur de Jésus: il est le symbole de la France catholique, de la France unie à Dieu. Il nous rappelle que la France est née de la volonté

de Dieu et qu'elle a reçu pour mission de promouvoir la foi catholique. Il nous rappelle nos origines de «Fille aînée de l'Église» et aux devoirs qu'elles incombent. Devoirs qui sont toujours les nôtres, même s'ils ne semblent pas préoccuper nos dirigeants aujourd'hui. Il nous rappelle que Dieu suscita Jeanne d'Arc pour sauver la France catholique. Il est enfin, et surtout une réponse à une demande divine qui n'a jamais été exécutée. Le 17 juin 1675, le Sacré Cœur apparaît à sainte Marguerite-Marie et lui demande de faire graver son Sacré-Cœur sur le drapeau de France. Il symbolise la Royauté du Christ sur notre pays. «Le règne du Christ est celui du Sacré Cœur» dit Mgr Pie.

Devant l'angoissant problème de chômage

Au Canada, des millions de chômeurs et d'assistés sociaux vivent dans l'inquiétude du lendemain. L'indigence s'accentue de jour en jour. Il est illusoire de prétendre que la solution aux problèmes économiques est la création d'emplois par les gouvernements. Vous lirez l'article suivant de Louis Even, écrit en 1960, sous le règne du Premier ministre du Canada, John Diefenbaker, qui avait promis pendant une campagne électorale de créer des emplois en grossissant la dette nationale. Mais après les élections, il n'a pas accompli sa promesse, comme le font nos politiciens actuels.

par Louis Even

La proposition de Diefenbaker pour empêcher les souffrances du chômage restait marquée des tares du régime financier. Il envisageait de l'embauchage en endettant le pays. Endetter le peuple pour permettre au peuple de travailler, de produire, de mettre en oeuvre les ressources de son pays — ce n'est pas merveilleux. Cela équivaut à fortifier la tyrannie financière pour obtenir d'elle une concession passagère.

Simple problème d'argent

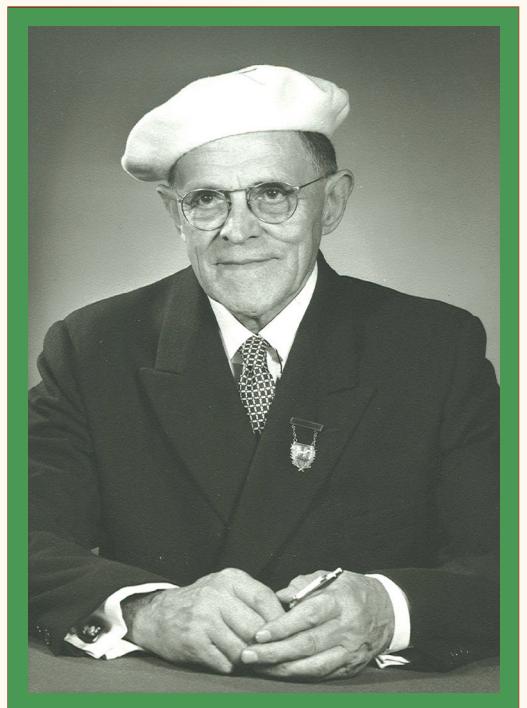
Ce n'est point là non plus envisager la situation à la lumière des réalités. Si le chômage est créé par l'accumulation de produits, pourquoi vouloir le corriger par de l'embauchage qui va augmenter encore le flot de produits ?

Puis, si le flot actuel de produits dépasse le flot actuel de pouvoir d'achat dérivé de la production, le dépassement ne peut être qu'augmenté en augmentant les effectifs de production. La somme des produits sans équivalent en pouvoir d'achat ne ferait que grossir, et la solution essayée pour absorber le chômage avorterait d'elle-même.

Un collègue du Premier ministre, M. Alvin Hamilton, ministre de l'Agriculture, était plus conscient de la réalité quand il déclarait à Régina, en Saskatchewan, le 7 novembre 1960:

«C'est une véritable forme de suicide que de rechercher, de nos jours, de nouveaux stimulants pour une plus vaste production de marchandises, dans un monde débordé de produits.»

Il faudrait fournir aux consommateurs les



moyens financiers d'obtenir ces produits débordants, au moins en tant qu'ils leur conviennent. Et si c'est de la production vraiment excédentaire, la ralentir davantage. Mais, bien des familles dans les privations en notre propre pays, et des populations entières dans les privations en d'autres pays, permettent-elles d'appeler réellement excédentaire une production qui s'accumule parce que ceux qui en auraient besoin n'ont pas le moyen de la payer ?

Comme quoi on en revient toujours à une question de moyen de payer, d'argent.

Ceux qui, malgré les produits non écoulés, réclament l'embauchage intégral peuvent avoir en vue des travaux publics, la production de choses qui ne sont pas mises sur le marché communautaire. L'argent payant les embauchés pour ces travaux leur permettrait d'acheter les produits offerts sur le marché, disent-ils.

A moins d'un changement dans le régime financier, ce raisonnement est superficiel. Qu'il s'agisse de biens consommables, ou d'agrandissements d'usines, ou de routes, de ponts, d'écoles, de n'importe quoi, toutes ces choses doivent être payées, avec ou sans délai, et le délai ne fait qu'en augmenter le prix exigé. Que l'on paie en prix au comptoir du marchand, ou que l'on paie en taxes au bureau d'un fonctionnaire, c'est toujours de l'argent que l'on exige du public incapable de payer le tout.

Le chômage, un problème d'argent

Le chômage est un problème d'argent, et non pas un problème d'emploi. Puisque c'est l'argent qui manque, c'est de l'argent qu'il faut chercher, au lieu de chercher de l'emploi dans la production alors que les produits ne manquent pas.

Et pourquoi aussi n'allouer d'argent au chômeur qu'au compte-gouttes, quand les produits continuent d'affluer à la tonne ?

Lorsque les hommes travaillent, on retient sur leur salaire une contribution aussi de la part de l'employeur. Toutes ces contributions sont incluses dans les prix, mais sont soustraites du pouvoir d'achat. Est-ce bien le moyen de faciliter les ventes et d'empêcher le chômage ?

Il est vrai que les prestations aux chômeurs redistribuent le pouvoir d'achat ainsi soustrait au personnel producteur, mais incomplètement. On se lamente quand la caisse de chômage diminue; c'est pourtant alors qu'on corrige un peu mieux la perte de pouvoir d'achat global causée par les prélèvements sur les revenus des employés et des employeurs. Tout argent retenu dans la caisse est un trou dans le pouvoir d'achat qui était déjà inférieur aux prix.

Supprimer le problème d'argent

S'il n'y avait pas de problème d'argent, il n'y aurait pas de problème de chômage. Il pourrait sûrement y avoir encore, même de plus en plus avec le progrès, des bras dont la production n'aurait pas besoin; mais le problème d'argent n'existant plus, on ne dirait plus d'eux: Ils chôment. On dirait: Ils sont libérés du service de la production. On ne parlerait plus de «chômage» mais de «loisirs», d'activités libres.

Or, le problème d'argent est le plus facile à régler, si l'on veut bien décider une bonne fois de faire de la finance ce qu'elle doit être: une représentation fidèle des réalités, une servante et non une maîtresse de l'économie.

Aux 450 suggestions ou mémoires que le Premier ministre du Canada a pu recevoir pour mettre fin au chômage, nous ajoutons, présentée pour la millième fois, la proposition d'esprits qui pensent et raisonnent en termes de réalités, hommes, réalités besoins, réalités possibilités, et non pas en termes d'argent rigide et sacré:

Supprimer ce qu'on appelle chômage, en changeant les conditions mortifiantes qui l'accompagnent.

Pour cela, modifier le règlement financier qui assujettit le pouvoir d'achat à l'emploi, à la participation à la production:

Distribuer la production autrement que par la seule récompense (salaires) à ceux qui y contribuent personnellement: par un dividende périodique à tous, employés ou non — dividende qui prendrait de plus en plus de place dans le pouvoir d'achat total, à mesure que le besoin d'emploi prend de moins en moins de place dans la production.

On parlerait alors de moins en moins de salaires, et de plus en plus de dividendes. Il ne serait plus question de chômeurs, tous les citoyens étant devenus capitalistes.

Le chômeur et le capitaliste

Jean Narrache est un chômeur. Lorsqu'il travaillait, il touchait un salaire lui permettant de vivre et de faire vivre modestement sa femme et ses enfants. Congédié avec d'autres, parce que la compagnie avait assez de stock accumulé et assez de machines perfectionnées pour pouvoir se passer d'eux, il a tiré pendant un certain temps des prestations de chômage; puis, un jour, plus rien. Il doit végéter d'endettement ou de l'assistance publique.

Jacques Leriche n'est pas plus embauché que Jean Narrache. Il ne l'a même peut-être jamais été. Lui non plus, ne touche aucun salaire. Pourtant, personne n'appelle Jacques Leriche un chômeur, parce qu'il possède un capital placé qui lui rapporte des dividendes trimestriels aussi régulièrement que la terre tourne autour du soleil. Un capital dont il n'a peut-être pas gagné lui-même un sou, l'ayant reçu en héritage.

Qu'y a-t-il de semblable, et qu'y a-t-il de différent, entre la situation de Jean Narrache et celle de Jacques Leriche ?

Le semblable, c'est que ni l'un ni l'autre n'est employé dans la production. Cependant, Jean Narrache fait son possible pour se chercher un emploi; Jacques Leriche ne s'en préoccupe pas le moins du monde. Si Jean Narrache cesse de se démener pour trouver du travail quelque part, on le taxe de paresseux, de sans-coeur ou de sans-dessein. Aucun reproche de la sorte à Jacques Leriche: il peut se balader à rien faire, personne ne lui dira d'aller au plus vite se chercher un emploi; au contraire, on le blâmera s'il prend dans une usine la place que pourrait y occuper Jean Narrache. (Remarquons, en passant, comment la référence à l'argent, fausse souvent les jugements portés sur des hommes.)

Il peut aussi très bien arriver que, sans être embauché, Jacques Leriche sait faire un magnifique emploi de son temps et de ses facultés, soit comme producteur libre, soit comme chercheur de

(suite en page 10)

de perfectionnements agricoles ou industriels, soit comme artiste ou écrivain, soit dans des œuvres de dévouement au service des autres, ou de quelque autre manière.

Avec le même temps à sa disposition, Jean Narrache n'a ni les moyens financiers ni la liberté d'esprit pour utiliser ainsi ses journées. Il est accablé de soucis, doit vivre avec sa famille dans des privations quotidiennes, et il faut qu'il ait une âme bien forte pour ne pas tomber dans la dépression ou même dans le désespoir qui peut conduire à n'importe quoi.

Qu'est-ce qui cause toute la différence entre le statut de ces deux hommes non embauchés dans la production ? — C'est que Jacques Leriche a un revenu assuré, dissocié de tout emploi; tandis que Jean Narrache, ne pouvant avoir d'autre revenu qu'un salaire attaché à un emploi, se trouve dans la détresse dès le moment où il n'y a plus d'emploi pour lui.

Établissez un régime financier de distribution qui accorde un dividende périodique à tous, donc à Jean Narrache, sans salaire s'il n'est pas employé, en plus de son salaire s'il est employé, la condition de Jean Narrache est immédiatement changée. Et

si le dividende est suffisant pour couvrir au moins l'essentiel pour vivre, Jean Narrache, sans jouir d'un aussi gros revenu que Jacques Leriche, sera tout de même libéré des soucis qui le rongeaient; il pourra encore se chercher de l'emploi pour augmenter son revenu, mais avec un esprit plus libre. Avec plus de succès aussi, sans doute, parce que les dividendes à tous, conjugués avec les salaires et un ajustement des prix permettant l'écoulement des produits qui répondent aux besoins, les occasions d'emploi seraient à la fois plus nombreuses, plus variées, mieux orientées, avec moins d'embauche forcée et plus d'entreprise libre.

Cohéritiers des générations précédentes

Voilà ce que signifierait l'élargissement du statut de capitaliste à tous, à chaque membre de la société, par un système financier de Crédit Social. Chaque citoyen capitaliste: non pas comme détenteur d'un capital-argent dans une entreprise, mais comme héritier, comme cohéritier avec tous ses concitoyens, d'un capital réel communautaire. Capital formidable, fait du savoir acquis et transmis, de tout le progrès dans les techniques de production, sans cesse accru et hérité de générations qui nous ont précédés. C'est même là le facteur prépon-

dant de la production moderne. Sans ce capital réel, dont aucun individu, aucun groupe ne peut s'approprier le monopole, la production serait infiniment plus mince avec infiniment plus d'efforts. Pourquoi chaque personne vivante n'aurait-elle pas droit à un dividende sur les fruits de ce capital commun — donc à un droit de naissance sur une partie de la production ?

Que l'on mette de côté le règlement en vertu duquel seuls ceux qui participent à la production ont droit aux fruits de la production. Que l'on reconnaisse à tous un titre gratuit à une certaine somme de production, un titre dissocié de l'emploi comme le titre de notre Jacques Leriche. Alors le problème du chômage sera chose du passé, du passé lié à un système financier tout voué à Mammon, ignorant l'humain et en désaccord avec les réalités économiques elles-mêmes.

Jacques Maritain, philosophe thomiste français, a écrit dans *L'Humanisme Intégral* (1936):

«C'est un axiome pour l'économie «bourgeoise» et la civilisation mercantile qu'on n'a rien pour rien... Bien au contraire, du moins et d'abord pour ce qui concerne les besoins premiers, matériels et spirituels, de l'être humain, il convient qu'on ait pour rien le plus de choses possible...»

«Que la personne humaine soit ainsi servie dans ses nécessités primordiales, ce n'est après tout que la première condition d'une économie qui ne mérite pas le nom de barbare.

«Les principes d'une telle économie conduiraient à mieux saisir le sens profond et les racines essentiellement humaines de l'idée d'héritage... Que tout homme, en entrant dans le monde, puisse effectivement jouir, en quelque sorte, de la condition d'héritier des générations précédentes.»

Le problème du chômage, insoluble à moins de guerre ou d'endettement dans les règlements du système financier actuel, devrait décider le monde moderne à sortir enfin de l'économie barbare qui prive des êtres humains en face de l'abondance; à instaurer une économie de dividendes, dans laquelle «tout homme, en entrant dans le monde, puisse jouir effectivement de la condition d'héritier des générations précédentes».

Louis Even

Vers Demain 1^{er} décembre 1960

Romuald Brosseau, de Sudbury, est décédé le 10 juillet à l'âge de 80 ans. Il était l'époux de Marie-Jeanne, la soeur bien-aimée de Florentine Séguin, Pèlerine de saint Michel à plein temps depuis 56 ans. Prions pour le repos de l'âme du cher défunt. La Messe a été célébrée pour lui à la Maison de l'Immaculée, le 12 juillet. Nos profondes sympathies à Marie-Jeanne et à ses enfants.

Décès de S.E. Mgr Camille Lembi Évêque d'Isangi en RDC

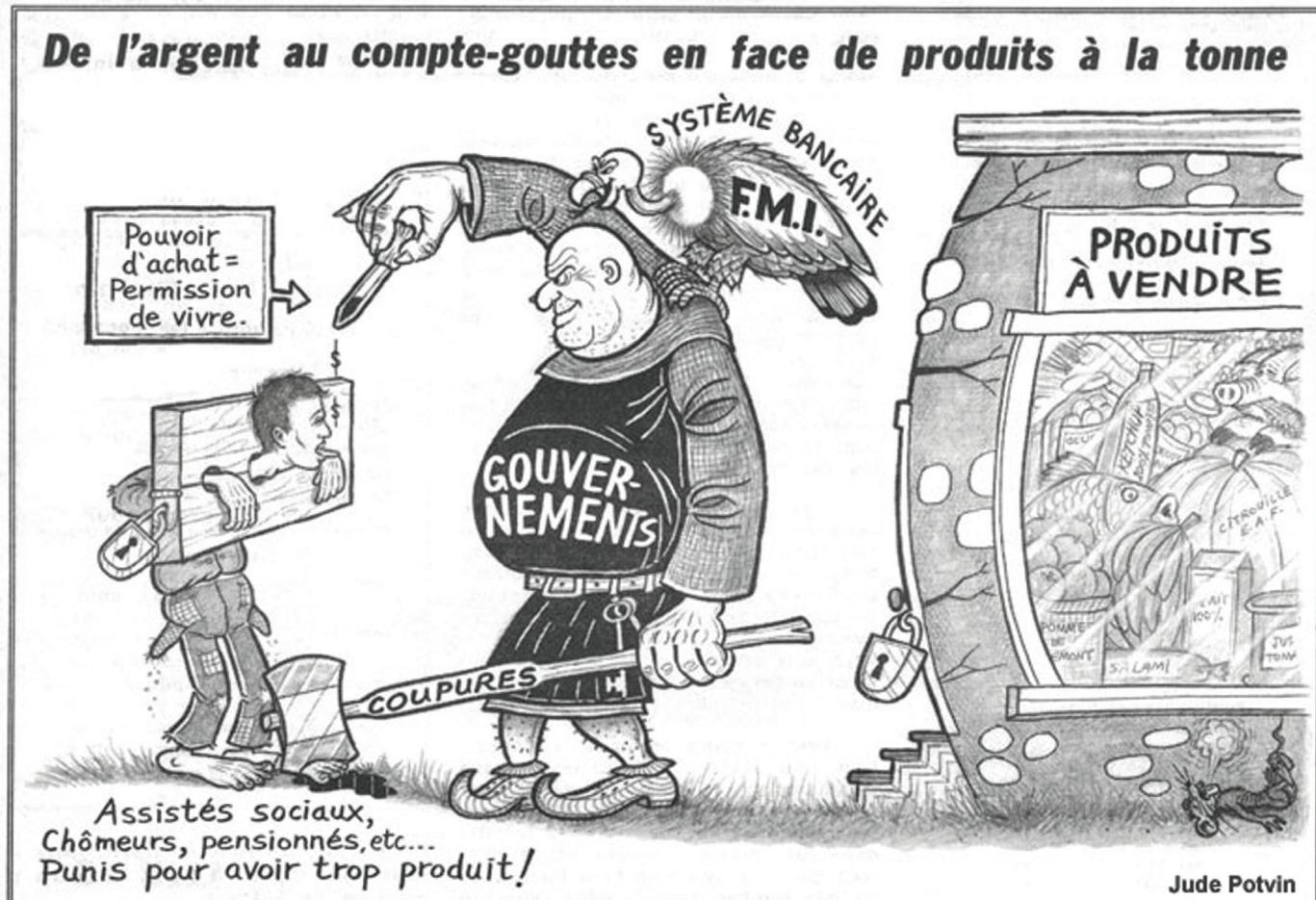


Nous avons le regret de vous annoncer le tragique décès de Son Excellence Mgr Camille Lembi, évêque du diocèse d'Isangi, en République Démocratique du Congo. Il est une malheureuse victime du terrible accident d'avion survenu le 8 juillet, à Kisangani qui a fait 74 morts sur les 118 passagers. Mgr Camille avait 61 ans. Il était présent à notre semaine d'étude, ici à Rougemont, en mars dernier.

Nous le pleurons avec l'épiscopat de la RDC et tous ses diocésains, car c'était un homme dynamique, le cœur rempli de projets pour arriver à donner à manger aux pauvres de son diocèse. Il pleurait sur le sort de ses pauvres. Son séjour chez les Pèlerins de saint Michel lui a ouvert les yeux sur la cause première de la pauvreté, et il avait résolu de mener le dur combat, même au prix de sa vie. Voyez une partie de ses réflexions enthousiastes qu'il nous a servies, après avoir suivi attentivement la semaine d'étude. «Nous devons mener ce combat, car le système financier actuel fait beaucoup de victimes. On ne peut se taire, dit-il, même si on nous décapite. Nous devons être les pionniers. Nous ne pouvons pas avoir peur. Je sais que Dieu sera avec nous, et nous allons vaincre» (Voir Vers Demain de mai-juin-juillet 2011, page 30)

En apprenant la triste nouvelle de son décès, nous avons fait célébrer une Messe pour le repos de l'âme de Mgr Camille. Dieu l'a pris en victime, comme il s'est offert lui-même. Du haut du Ciel, avec des forces multipliées il prendra les devants du combat, et il libérera ses pauvres de la dictature financière; ils pourront se nourrir et vivre en dignes enfants de Dieu le Père. Merci, Mgr Camille pour votre bel exemple de courage et d'amour pour les plus petits du Royaume. Nous vous suivrons dans la lutte pour que chaque personne, sans exception, sur la terre, puisse se nourrir convenablement, selon le plan de Dieu.

Thérèse Tardif



Besoins essentiels: titres naturels sur les produits

L'argent : titre conventionnel sur les produits

Article toujours d'actualité de notre regrettée Mme Gilberte Côté-Mercier, cofondatrice:

Vous savez pourquoi le boulanger fait du pain ? Parce que les personnes mangent du pain. Elles ont besoin du pain pour se nourrir, du moins en général. Le besoin de pain est un besoin essentiel.

Le pain est fait parce que j'ai besoin de pain. La production du pain trouve sa raison d'être dans mon besoin de pain. Ça, tout le monde le comprend personne ne le conteste.

Cette évidence comporte une conséquence qui est celle-ci: mon besoin de pain me donne des droits sur le pain. Si la raison d'être du pain c'est mon besoin essentiel, ce besoin lui-même me donne des droits sur le pain, n'est-ce pas ?

J'ai des DROITS sur le pain. J'ai des TITRES sur le pain, j'ai des titres NATURELS sur le pain, parce que j'ai BESOIN de pain.

Les BESOINS ESSENTIELS sont les TITRES NATURELS sur la production.

Les droits du producteur

Mais le producteur aussi a des droits. Le boulanger a le droit d'exiger un retour pour le pain qu'il passe aux besoins. Le boulanger ne donne pas son pain, il le vend. Il a le droit d'exiger un prix pour son pain. Il a le droit de se faire payer pour son pain.

De nos jours, c'est de l'argent que le boulanger demande pour son pain. L'argent est universellement accepté pour payer toute marchandise. L'argent est une convention entre les hommes. Ce n'est pas une chose naturelle. C'est un contrat, une entente entre les hommes pour faire leurs échanges.

L'argent devient un titre sur tous les produits. Un titre conventionnel. Pas un titre naturel. Les besoins sont le titre naturel. L'argent est le titre conventionnel.

On pourrait très bien payer le pain avec autre chose que de l'argent, avec du travail par exemple. Alors le titre conventionnel sur les produits serait le travail.

Une convention peut se changer, si les parties intéressées le décident. La nature ne se change pas. L'argent comme titre aux produits peut être déclaré inefficace. On peut changer le titre argent pour un autre titre. Mais le besoin, titre naturel sur les produits, ne peut être changé par

par Gilberte Côté-Mercier



personne. Il demeurera toujours le vrai titre aux besoins, quel que soit le siècle, quelle que soit la civilisation, quelle que soit l'économie du pays.

Dès lors que j'ai des besoins, j'ai des titres naturels sur les produits. Mes titres sur les produits ne rendent pas nuls les titres du producteur, mais ils sont INALIÉNABLES, et, la société doit voir à ce que je puisse faire valoir mes titres naturels, à ce que je dispose de titres conventionnels pour faire valoir mes titres naturels. Je dois posséder l'argent, titre conventionnel, pour faire valoir mes titres naturels. Je dois disposer de l'argent nécessaire pour satisfaire mes besoins essentiels. Je dois avoir tout l'argent nécessaire pour acheter tout le pain dont j'ai besoin. La société doit être organisée de telle sorte que cet argent me vienne entre les mains. Et si le pain est facile à faire, l'argent doit venir facilement entre mes mains. Et si le pain est abondant, l'argent doit me venir abondamment. À moi et à tous ceux qui mangent du pain, c'est-à-dire à tous les citoyens du pays.

La manière la plus efficace de me faire parvenir l'argent sera la manière la plus parfaite. L'économie, le système économique qui me procurera le plus vite et le plus assurément l'argent sera l'économie la plus

parfaite. Et le système économique qui me prive d'argent quand le pain ne manque pas, ce système économique est vicieux. Comme notre système économique actuel.

Le Crédit Social propose un dividende social, garanti à chaque citoyen, suffisant pour la satisfaction, de ses besoins essentiels. Le Crédit Social serait un système économique parfait. Tandis que notre système économique bancaire d'argent rationné en face de produits abondants et des besoins, d'argent difficile à toucher en présence de production faite à la chaîne et si rapidement, notre système économique est contraire aux faits, et il ne répond pas aux besoins de l'homme, il ne me donne pas les titres conventionnels pour répondre à mes titres naturels sur les produits. Notre système économique est tout ce qu'il y a de plus vicieux. Et nos économistes diplômés devraient être considérés comme des criminels, aussi bien qu'un médecin qui tuerait ses patients.

Contre nature et païen

Notre système financier est contre nature. En outre, il est païen, antichrétien. Nul ne peut prétendre vivre dans une cité chrétienne sous notre système économique bancaire, qui rationne les titres sur les produits pour les besoins essentiels. Et nul chrétien n'a le droit de favoriser ce système bancaire, ni même de le laisser vivre. On est chrétien ou on ne l'est pas. Le chrétien a le devoir de travailler à établir la cité chrétienne, dans la mesure de ses forces. Ce devoir comporte l'interdiction de poser des actes contre la cité chrétienne.

C'est en 1931, il y a 34 ans, que le pape Pie XI écrivait son encyclique fameuse «Quadragesimo Anno». Dans cette encyclique, l'Église, par la voix du pape, dénonçait, en termes non équivoques, la dictature de l'argent:

«Ce qui, à notre époque, frappe tout d'abord le regard, ce n'est pas seulement la concentration des richesses, mais encore l'accumulation d'une énorme puissance, d'un pouvoir économique discrétaire aux mains d'un petit nombre d'hommes qui d'ordinaire ne sont pas les propriétaires, mais les simples dépositaires et gérants du capital qu'ils administrent à leur gré.

«Ce pouvoir est surtout considérable chez ceux qui, détenteurs et maîtres absolus de l'argent, gouvernent le crédit et le dispensent selon leur bon plaisir. Par là, ils distribuent en quelque sorte le sang à l'organisme économique dont ils tiennent la vie entre leurs mains, si bien que, sans leur consentement, nul ne peut plus respirer».

Non, la cité chrétienne ne peut être basée sur un système de crédit, un système d'argent comme le nôtre. Il faut le changer, ce système d'argent, pour rebâtir la cité chrétienne. Le Crédit Social est non pas

une dictature d'argent, mais une démocratie de l'argent. Le dividende social est éminemment démocratique, puisqu'il doit aller à chaque personne. Le dividende social du Crédit Social est le **TITRE ARGENT** remis sans cesse entre les mains des personnes pour leur permettre de faire valoir leurs **TITRES BESOINS**. Le Crédit Social est chrétien. Notre système bancaire est païen.

Politiques complices

Mais pourquoi donc nos hommes d'État ne changent-ils pas ce système bancaire païen ? Parce que nos hommes d'État sont aussi païens que notre système bancaire, du moins dans leur conception de la politique, de leurs fonctions d'homme d'État.

Dans la même encyclique «Quadragesimo Anno», Pie XI ajoute:

«Toute la vie économique est devenue horriblement dure, implacable, cruelle. A tout cela viennent s'ajouter les graves dommages qui résultent d'une fâcheuse confusion entre les fonctions et devoirs d'ordre politique et ceux d'ordre économique, telle, pour n'en citer qu'un d'une extrême importance, la déchéance du pouvoir: Lui qui devrait gouverner de haut, comme souverain et suprême arbitre, en toute impartialité et dans le seul intérêt du bien commun et de la justice, il est tombé au rang d'esclavage et devenu le docile instrument de toutes les passions et de toutes les ambitions de l'intérêt».

Nos hommes d'État ne sont plus des hommes d'État. Ce sont de vulgaires valets des banquiers. La politique est l'esclave d'une économie perverse. Les hommes d'État ne sont plus des rois, mais des laquais. Les rois et maîtres du pays, les vrais souverains, ce sont les banquiers.

Et le vote ne peut changer cette situation désordonnée et déplorable. Le vote ne sert qu'à consolider le pouvoir des banquiers, puisque les banquiers créateurs de l'argent, disposent naturellement de tout l'argent nécessaire pour contrôler la machine électorale.

Une conversion personnelle

Si une dictature bancaire universelle empêche les produits de rejoindre les besoins des hommes, si les gouvernements des nations sont des esclaves et non des souverains, si les peuples eux-mêmes sont impuissants pour changer leurs gouvernements, qu'est-ce donc qui peut être la force voulue pour donner au vingt et unième siècle un monde temporel meilleur ? Qu'est-ce qui va faire changer l'économie barbare et illogique qui nous régit en une économie humaine ? Qu'est-ce donc qui pourra enlever à l'ar-

gent sa puissance infernale sur l'homme et replacer l'homme sur un trône d'où il dominera les choses et l'argent ?

«Certes, il y faut l'intervention de Dieu, une grâce spéciale du ciel. Mais, cette grâce commencera sûrement son oeuvre dans le cœur du renouvellement intérieur», a dit Paul VI aux Nations-Unis. Et Sa Sainteté a continué: «Nous devons nous habituer à penser d'une manière nouvelle l'homme; d'une manière nouvelle aussi la vie en commun «des hommes».

Nos manières actuelles de penser l'argent ne sont-elles pas réellement une hérésie ? L'argent est devenu le tout de la vie. Avec de l'argent, on peut tout acheter, même des consciences, même les hommes d'État, même les nations. L'argent est le grand souverain du monde. Le culte de l'argent, dans le cœur de chacun et dans nos mœurs, est l'hérésie du siècle. C'est une hérésie matérialiste, bien sûr, puisqu'elle concède plus de valeur à la matière qu'à l'esprit. C'est pire encore, puisque l'argent n'est même pas de la matière. L'argent n'est pas une chose, mais uniquement le signe des choses. L'argent n'a pas la valeur d'une chose, de la table que je touche par exemple. L'argent n'est que le chiffre conventionnel qui marque les choses et qui les mesure. L'argent n'a

aucun être naturel, aucune existence réelle, mais une existence de convention. Et l'homme moderne s'agenouille devant l'argent ! Quelle aberration ! Quelle déchéance ! Ténèbres épaisse où l'humanité ne peut plus se mouvoir sans choir dans le précipice de la pauvreté, des guerres et des révoltes.

Que chacun de nous modifie sa conception de l'argent. Que chacun fasse en lui-même une conversion. Que chacun apprécie plus les choses que l'argent. Que chacun donne plus de valeur en son cœur aux hommes qu'aux choses. Que chacun admette que toute la création des choses et des hommes est l'oeuvre d'un Créateur qu'il faut adorer. Et alors, le changement vers un monde temporel meilleur sera amorcé. Et alors, l'abondance des biens, sous laquelle coule littéralement notre monde civilisé, pourra être distribuée à tous les hommes sur la terre qui trouveront leur rassasiement autour de la table de l'humanité. Mais, il faut qu'au préalable, les hommes reconnaissent que cette table est la table du Père Éternel, le père de tous les hommes, que Paul VI a évoqué à la fin de son message inoubliable le 4 octobre 1965, à New York, devant l'Amérique et l'Europe entières qui le voyaient et l'entendaient.

Gilberte Côté-Mercier

Vers Demain. Janvier 1966

Trois livres sur le Crédit Social

Pour étudier la cause de la crise financière actuelle, nous vous offrons ces livres à un prix spécial., un incluant les frais postaux:



Le Crédit Social en 10 leçons:	8.00\$
Sous le Signe de l'Abondance:	15.00\$
Régime de Dettes à la Prospérité:	5.00\$
Série complète (les 3 livres):	25.00\$
5 séries complètes:	100.00\$
10 séries complètes:	175.00\$
10 x Démocratie économique:	50.00\$
20 x Démocratie économique:	90.00\$

Assemblées mensuelles

Maison de l'Immaculée, Rougemont
Chaque mois aux dates suivantes:

25 septembre. 23 octobre. 27 novembre

10 heures a.m.: Ouverture. Chapelet
Rapports des apôtres revenant de mission
Midi: dîner dans le réfectoire de la Maison de l'Immaculée, chacun apporte ses provisions.
1.30 à 4.30 heures p.m. Conférences
3.30 hres p.m. Confessions
5.00 hres p.m. Sainte Messe à la chapelle de la Maison de l'Immaculée.
6.15 hres p.m. souper avec ses provisions

Aux réunions de Vers Demain, tous se présentent modestement vêtus. Les dames en robe non décolletée (pas plus d'un pouce en bas du cou) à manches dépassant le coude et à jupe couvrant les genoux. Messieurs et dames en shorts ne sont pas admis.

Le Crédit Social est accueilli en Afrique

M. Louis FAHÉ, de Côte d'Ivoire, nous a envoyé un aperçu de l'apostolat de M. Marcel Lefebvre en Afrique et de ses précieux collaborateurs. Nous en avons fait un résumé:

M. Marcel Lefebvre est retourné en Afrique pour raviver le flambeau du Crédit Social dans les coeurs et les esprits. Le 19 juin, Louis FAHÉ, de Côte d'Ivoire, rejoignait M. Marcel Lefebvre au Cameroun qui était arrivé sur les lieux deux jours auparavant. Les deux propagandistes ont été accueillis par Mgr Samuel KLEDA et par tous ses collaborateurs de Douala. "Avant notre arrivée, nous écrit Louis FAHÉ, Mgr Samuel avait déjà réalisé un immense travail d'information auprès des populations de son diocèse, et cela nous facilite beaucoup les choses parce que nous n'avons 'aucune chance' de chômer."

MM. Lefebvre et FAYÉ ont rencontré plusieurs groupes à travers la métropole de Douala, en compagnie de Mgr Samuel qui effectuait en même temps ses visites pastorales. Les deux Pèlerins ont rencontré les étudiants de l'Université catholique de Douala qui ont été secoués par les informations qu'ils ont reçues. Les deux fervents Pèlerins ont été invités à parler sur les ondes de "Radio Veritas" qui couvre toute la région du littoral.

M. Marcel Lefebvre a quitté le Cameroun pour se rendre au Congo où il était attendu pour y tenir



Marcel Lefebvre

des conférences, alors que Louis FAHÉ a continué, seul, son apostolat au Cameroun. Il avait un programme très chargé à remplir pour faire connaître le Crédit Social à la population. Il est allé ensuite à Kinshasa, au Congo, pour participer à la session d'étude du 12 au 17 juillet, organisée par les Pèlerins de saint Michel en partenariat avec la fondation Bilelenga ya Mwinda.

Cette session était basée sur les dix Leçons du Crédit Social. Les formateurs des dix Leçons étaient: Gabriel KOUBANG, du Togo, Louis FAHÉ, Marcel Lefebvre, François de Siebenthal, de la Suisse.

DU 18 juillet au 6 août, les formateurs sont allés à la paroisse Saint-Michel qui se situe aussi à Kinshasa pour y tenir des conférences dans l'avant-midi et la soirée. Ils ont été accueillis par l'Abbé DJIM. Ils rencontrent de nombreuses personnes qui sont très intéressées par le combat de Vers Demain.

Louis FAHÉ et Gabriel KOUBANG possèdent bien le Crédit Social. Ils ont étudié les dix Leçons du Crédit Social en profondeur. Ils ont écouté les conférences de Louis Even sur enregistrement, approfondi les écrits de Louis Even, le livre «Sous le Signe de l'Abondance» de Louis Even, le livre «Du Régime de Dettes à la Prospérité», de J.-Crate Larkin. Honneur à nos Africains !

Assemblées mensuelles dans les régions du Québec

St-Georges de Beauce

Le 2e dimanche de chaque mois
11 septembre. 9 octobre. 13 novembre
Église Notre-Dame de l'Assomption
1.30 hre p.m.: heure d'adoration
2.30 hres: assemblée
Salle d'Accueil attenante à l'église
Tél.: 418 228-7305

Val d'Or

Le 2e dimanche de chaque mois
11 septembre. 9 octobre. 13 novembre
1.30 heure p.m., heure d'adoration et assemblée chez Gérard Fugère
1059 5e Avenue. Tél.: 819 824-4870

Chicoutimi-Jonquière

Le 1er dimanche de chaque mois
2 octobre. 6 novembre
1.30 hre p.m., pour l'endroit, téléphonez chez M. Mme Léonard Murphy
Tél.: 418 698-7051. Tous invités

Sherbrooke

Le 3e dimanche de chaque mois
16 octobre. 20 novembre. 18 décembre
1.30 hre p.m., pour l'endroit, téléphonez chez M. Mme Gilles Bussières
Tél.: 819-562-2156

Mater et Magistra et le Crédit Social

par Louis Even

Le 15 mai 2011, l'Église célébrait le 50e anniversaire de l'encyclique *Mater et Magistra* de Jean XXIII (d'après les premiers mots en latin de l'encyclique, qui décrit l'Église comme «mère et éducatrice de tous les peuples»), la troisième des grandes encycliques sur l'ordre social que les Papes ont données au monde moderne. La première fut *Rerum Novarum*, par Léon XIII, en 1891. La deuxième, quarante ans plus tard, *Quadragesimo Anno*, par Pie XI.

D'autres encycliques sociales ont suivi: *Pacem in terris* en 1963, *Populorum Progressio* de Paul VI en 1967 sur le développement des peuples, et plusieurs encycliques de Jean-Paul II: *Laborem Exercens* en 1981 sur le travail humain, *Sollicitudo Rei Socialis* en 1987, *Centesimus Annus* en 1991, et de Benoît XVI, *Caritas in Veritate* en 2009.

Ces encycliques ne se contredisent point. Mais chacune d'elles applique les principes de la doctrine sociale de l'Église aux situations plus spéciales de l'époque à laquelle elles paraissent.

C'est ainsi que *Mater et Magistra* traite plus spécialement de la «socialisation», puis des relations entre les divers secteurs de production (avec une attention particulière au secteur agricole), et aussi des exigences de la justice dans les relations entre pays inégalement développés.

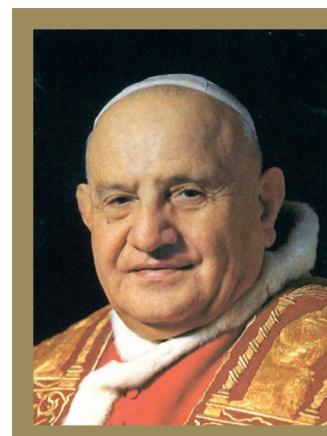
Le mot «socialisation»

Le mot «socialisation» a prêté à beaucoup de confusion. Et pour cause. On employait généralement ce mot, en effet, pour désigner une nationalisation, une étatisation: socialisation de l'électricité, socialisation du crédit, socialisation des moyens de production.

Aussi, dès qu'a paru la traduction française de l'encyclique, avec le mot «socialisation», bien des gens l'ont mal interprétée, en laissant entendre que le Pape était en faveur du socialisme.

Le texte officiel de l'encyclique, c'est son texte latin; or, nulle part, dans le texte latin, le Pape n'a employé le mot «socialisation», qui aurait pu être *socialisatio*. Ce sont les traducteurs qui ont introduit ce mot dans la version française, et aussi dans d'autres langues.

Le Pape, lui, s'est servi en latin de mots qui définissent la chose, qui disent bien de quoi il s'agit.



Bienheureux Jean XXIII

Il écrit: *socialum rationum incrementa*, c'est-à-dire *augmentation des relations sociales*. Ailleurs: *socialum rationum progressus*, c'est-à-dire *progrès des relations sociales*. Et quelques autres groupes de mots du même genre, mais jamais le mot «socialisation».

Et il explique que le *socialum rationum incrementa*, c'est «la multiplication des relations dans la vie commune». Il n'y a pas là l'ombre de socialisme.

Un besoin de la personne

L'homme est un être sociable par nature et par nécessité. Par nature, comme l'est toute personne, humaine aussi bien qu'angélique, créée à l'image du Créateur, Dieu, Lui-même société parfaite de trois personnes. Par nécessité; parce que l'homme ne peut isolément se suffire à lui-même.

C'est donc depuis toujours que les hommes forment des groupes, des associations pour obtenir mieux ensemble, pour chacun d'eux, ce que chacun ne peut que difficilement, ou même pas du tout, obtenir isolément.

Selon les termes de *Mater et Magistra*: «Elle (la «socialisation») est le fruit et l'expression d'une tendance naturelle, quasi incoercible, des humains: tendance à l'association en vue d'atteindre des objectifs qui dépassent les capacités et les moyens dont peuvent disposer les individus.»

Les avantages de l'association

Si les hommes cherchent ainsi à s'associer pour toutes sortes de fins, c'est évidemment parce qu'ils en attendent des avantages, avantages économiques et sociaux. Elle permet d'obtenir plus de biens par cette collaboration que par la seule addition d'efforts séparés. Elle permet aussi d'embellir la vie en élargissant, pour ainsi dire, la sphère dans laquelle se meut la personne.

«Il est clair, dit *Mater et Magistra*, que la «socialisation», ainsi comprise, apporte beaucoup d'avantages. En fait, elle permet d'obtenir la satisfaction de nombreux droits personnels, en particulier ceux qu'on appelle économiques et sociaux. Par exemple, le droit aux moyens indispensables à un entretien vraiment humain, aux soins médicaux, à une instruction de base plus élevée, à une formation professionnelle plus adéquate, au logement, au travail, à un repos convenable, à la récréation.»

Sans aucune relation sociale, condamné à vivre isolément, l'homme serait dans l'indigence. L'aide ré-



Mater et Magistra

ciproque entre individus aide à sortir chacun de son indigence. La multiplication progressive des relations sociales est donc, par elle-même, de nature à accroître l'enrichissement de tous et de chacun.

Dangers de la socialisation

Et pourtant, la «socialisation» poussée n'est pas sans dangers. Comme toute chose humaine, d'ailleurs, si l'on n'a pas soin de veiller, d'examiner, de peser, de choisir, d'orienter. De facteur d'enrichissement, la «socialisation» avec l'organisation, la réglementation, la législation même qui l'accompagne, peut devenir un facteur d'étouffement de la personne.

Si l'homme est créé être sociable, il est aussi créé être libre. La liberté et la responsabilité qu'implique le bon usage de la liberté font la dignité de la personne humaine. Cette dignité ne doit pas être ternie par la «socialisation». La personne doit être servie par le groupe, mais non pas noyée ou atrophiée dans le groupe. La personne doit rester maîtresse d'elle-même et de ses décisions.

Et le Crédit Social?

Et le Crédit Social? Comment figure-t-il devant ce que *Mater et Magistra* dit de la «socialisation», au sens de multiplication des relations sociales de la personne?

Pour une réponse à cette question, il faut commencer par cesser de penser au Crédit Social en terme exclusivement d'argent, de crédit financier. L'argent, ou le crédit financier, n'est qu'un instrument à utiliser comme moyen pour réaliser une fin.

La fin, l'objectif des propositions du Crédit Social, c'est l'établissement d'un ordre économico-social dans lequel la personne pourra mieux s'épanouir et tendre à sa destinée. Faire servir à cette fin la force née de la vie en société, le pouvoir de réaliser par l'association ce que l'individu ne peut pas ou peut mal réaliser isolément.

Il n'y a de Crédit Social que par l'association. C'est la force même de l'association qui constitue un crédit réel, un crédit social, puisqu'il origine de la vie en société.

Si l'association de personnes, si la vie en société n'apporte pas un enrichissement supplémentaire pour les personnes associées, il n'y a pas de crédit social.

Lorsque deux ou plus de deux personnes, en s'associant, peuvent s'aider mutuellement à mieux obtenir un résultat qu'elles désirent communément, il y a dans cette association une force ajoutée à la somme des forces de chaque personne agissant séparément. Cette force de l'association, c'est le crédit de l'association, c'est un crédit social à la mesure de l'association.

On rejoint là ce que *Mater et Magistra* appelle le *socialum rationum incrementa*, ce que les traducteurs ont appelé la «socialisation». La «socialisation» s'effectue en vue des avantages qu'elle doit normalement procurer. En vue de ce que le fondateur de l'école créditiste, l'ingénieur-économiste Clifford Hugh Douglas appelle *increment of association*.

Et Douglas note que cet «enrichissement né de l'association», cette force de réalisation, supérieure aux forces additionnées des associés, n'est pas le résultat d'un surplus d'efforts par l'un ou l'autre des associés. C'est une nouvelle force due au seul fait de l'association. Aussi appelle-t-il cet enrichissement *unearned (non-gagné): unearned increment of association*.



Jean XXIII signant l'encyclique en 1961.

La déduction, c'est que cet enrichissement, non gagné par l'un ou l'autre des associés, mais né du seul fait de l'association, doit être réparti entre tous les associés. Ils peuvent recevoir des récompenses inégales en retour de ce qu'ils ont fourni d'efforts individuels inégaux, ou de compétences individuelles inégales; mais ce qui, grâce à l'association, s'ajoute à ces efforts ou à ces compétences, appartient à tous également.

Il en est ainsi de toute association bien constituée. Il doit en être ainsi de la grande association qui s'ap-

pelle «la société». La vie en société permet certainement une production totale de biens et de services beaucoup plus considérable qu'il ne serait possible, même avec de plus grands efforts, sans la vie en société.

C'est sur ce fait que la doctrine créditiste base le titre de chaque citoyen à un dividende social, à une part de l'enrichissement dû à la vie en société.

Le groupe et la personne

Dans *Mater et Magistra*, le Pape souligne successivement les avantages de la «socialisation» et ses dangers. La «socialisation» cesse d'être un bienfait lorsque les sacrifices que lui consent la personne ne sont plus compensés par les avantages qu'elle pouvait attendre de l'association.

Il y a alors frustration au lieu d'enrichissement. C'est ce qu'on déplore aujourd'hui, lorsqu'on voit l'économie nationale enrichir de plus en plus un petit nombre, aux dépens d'un grand nombre d'insatisfaits.

Ce danger guette tout groupe organisé. Le groupe ne doit pas dominer la personne. C'est le groupe qui existe pour la personne, et non pas la personne pour le groupe.

Dans leur Message de la Fête du Travail de 1962, sur la «socialisation», les Évêques du Canada écrivaient: «L'organisation est faite pour servir l'homme, et non l'homme pour servir l'organisation.»

Douglas a exprimé la même chose maintes fois. Dès le premier chapitre de son premier ouvrage, *Economic Democracy*, il écrivait: «Les systèmes sont faits pour les hommes, et non pas les hommes pour les systèmes; et le bien de l'homme, qui est son épanouissement personnel, est au-dessus de tous les systèmes.»

Comme *Mater et Magistra*

C'est 44 années avant *Mater et Magistra* de Jean XXIII que Douglas concevait et présentait, en 1917, des propositions concrètes pour que, à l'échelle de la nation, la personne soit enrichie par l'association au lieu d'être étouffée par elle.

Mater et Magistra souhaite que le développement rapide des structures économiques contribue, non pas à concentrer la richesse et la propriété entre quelques mains, encore moins entre celles d'un État totalitaire, mais à diffuser le plus largement possible la propriété privée. «Propriété privée de biens durables, écrit le Pape: une maison, une terre, un outillage artisanal, l'équipement d'une ferme familiale, quelques actions d'entreprises moyennes ou grandes.»

Dès 1917, Douglas offrait une formule géniale,

par la reconnaissance à chaque personne d'une part à l'exploitation du crédit réel national. Chaque citoyen recevrait à sa naissance une action sociale, inaliénable, non transférable, capable de lui procurer de quoi subvenir au moins à ses besoins vitaux essentiels. Et à mesure que le flot de production résulterait davantage du progrès et moins de l'effort du producteur, la distribution de pouvoir d'achat se ferait davantage par les dividendes et moins par les salaires.

Un capitalisme ainsi corrigé, avec une part grandissante de revenu lié à la personne elle-même, non pas à son emploi, ne laisserait personne dans l'indigence, ni dans l'humiliation d'être assisté par l'État après enquête et aux dépens des autres. La production serait motivée par la demande efficace de consommateurs munis de pouvoir d'achat. Avec la disparition graduelle et sans doute rapide du gaspillage effroyable de richesses naturelles, de temps et d'activités humaines, gaspillage dû au règlement fou qui exige l'emploi dans une production quelconque, même inutile, même nuisible, pour avoir droit à un revenu.

Il faut avoir fort mal lu l'encyclique *Mater et Magistra* de Jean XXIII pour y voir la moindre approbation du socialisme. C'est bien plutôt l'école créditiste qui peut se trouver à l'aise, et très à l'aise, en lisant ce que Jean XXIII dit de la «socialisation», de la propriété privée, de la fonction de l'Etat, des droits de la personne et des conditions à établir pour sauvegarder la liberté et la dignité de l'homme.

Louis Even

Abonnons à *Vers Demain*

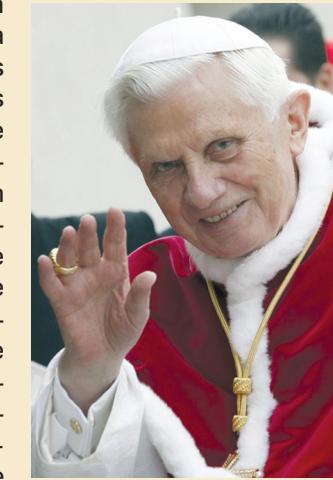
«L'abonnement à *Vers Demain*, disait Gérard Mercier d'heureuse mémoire, est la base de toutes nos activités. Nos journaux sont nos véhicules pour répandre la vérité en tout. Mettons le respect humain de côté. Et n'ayons pas peur de solliciter les gens par amour pour le bon Dieu. Ils dépensent tellement pour les œuvres du démon.

«Nous avons une œuvre identique à celle de saint Maximilien Kolbe. Le Père Kolbe savait pénétrer ses collaborateurs de la mystique de l'abonnement, c'est-à-dire de les faire brûler du désir continual d'abonner des gens à son journal marial, d'avoir l'abonnement toujours en tête. Ils montèrent ainsi leur journal de combat pour Marie à un million.

«Pourquoi n'aurions nous pas ce même zèle dans ces moments aussi importants, où le démon a mis tout en œuvre pour détruire nos richesses les plus sacrées?» — **Gérard Mercier**

Benoît XVI et *Mater et Magistra*

(Vatican Information Service) — Benoît XVI a reçu le 16 mai 2011 les participants au Congrès mondial organisé par le Conseil pontifical Justice et Paix à l'occasion du cinquantième anniversaire de l'encyclique *Mater et Magistra* de Jean XXIII. Dans son discours, il a souligné que «la vérité, l'amour, la justice, indiqués par l'encyclique *Mater et Magistra*, avec le principe de la destination universelle des biens, comme critères fondamentaux pour dépasser les équilibres sociaux et culturels, restent des piliers pour interpréter et trouver aussi des solutions aux déséquilibres internes de la mondialisation actuelle. Face à ces déséquilibres, il faut récupérer une raison intégrale qui fasse renaître la pensée et l'éthique... Il faut développer des synthèses culturelles humanistes ouvertes à la transcendance à travers une nouvelle évangélisation... Parmi les divers déséquilibres globaux qui caractérisent notre époque, la disparité, les différences de richesse, l'inégalité s'accroissent créant des problèmes de justice et de distribution équitable des ressources et des opportunités, spécialement à l'égard des plus pauvres».



Le Saint-Père a ensuite rappelé que «les phénomènes liés à la finance qui, après la phase la plus aiguë de la crise, est revenue à une pratique frénétique des contrats de crédit qui souvent consentent une spéculation illimitée, n'en sont pas moins préoccupants... De la même façon, l'augmentation des prix des ressources énergétiques de base... finissent par avoir des conséquences négatives sur l'environnement et sur l'homme lui-même.

«La question sociale actuelle est sans doute une question de justice sociale mondiale... de distribution équitable des ressources matérielles et immatérielles, de mondialisation de la démocratie substantielle, sociale et participative». Quant à la justice, a-t-il poursuivi, «il n'est pas possible de la réaliser en s'appuyant sur le seul consensus social, sans reconnaître que, pour être durable, elle doit être enracinée dans le bien humain universel».

Puis Benoît XVI a évoqué les moyens de diffusion de la Doctrine sociale de l'Église et a conclu en rappelant qu'il existe «d'importantes institutions au service de la nouvelle évangélisation de la société, en plus des associations de volontariat et des organisations non gouvernementales chrétiennes ou d'inspiration chrétienne, les commissions Justice et Paix, les Bureaux pour les problèmes sociaux et le travail, les centres et les instituts de doctrine sociale».

Invitation spéciale
Gens de Montréal et de Laval
Vous êtes invités à la réunion
Du 2e dimanche de chaque mois

11 septembre. 9 octobre. 13 novembre

1.30 hre p.m.: heure d'adoration

2.30 heures p.m.: Réunion

Église St-Bernardin

7979 8e Avenue, Ville Saint-Michel

Pour informations:
tél. 514-856-5714

Abonnez-vous à *Vers Demain*

www.versdemain.org
info@versdemain.org

Canada: Prix 5.00\$, 1 an — 20.00 \$, 4 ans
1101 Principale, Rougemont, QC,
Canada J0L 1M0
Tél.: 450 469-2209 - Fax 450 469-2601
Tél.: Montréal 514 856-5714

Europe prix: Surface, 1 an 9 euros
2 ans 18 euros — 4 ans 36 euros
Avion, 1 an 12 euros - 4 ans 48 euros

France: Libellez vos chèques à l'ordre de:
Pèlerins de saint Michel
5 de la Forêt, 67160 Salmbach, France
C.C.P. Nantes 4 848 09 A
Tél/Fax 03.88.94.32.34
christianburgaud@orange.fr

Tél.: fixe 09 63 64 25 20
Portable: 06 81 74 36 49

Belgique: Libellez et adressez vos chèques à: Joséphine Kleynen
C.C.P. 000-1495593-47
215 Chaussée de Mons, 1er étage
1070 Bruxelles, Belgique. Tél. 02/522 29 84
IBAN: BE22000149559347 — BIG: BPOTBEB1

Suisse: Libellez et adressez vos chèques à:
Thérèse Tardif C.C.P. 17-7243-7
Centre de traitement, 1631-Bulle, Suisse
Adressez vos lettres par courriel
info@versdemain.org
ou Fax 1-450 469 2601
ou faites votre paiement en ligne
www.versdemain.org

En 2013, la puce sous la peau pour les Américains

Réseau d'espionnage imposé par Obama

Gouvernement mondial

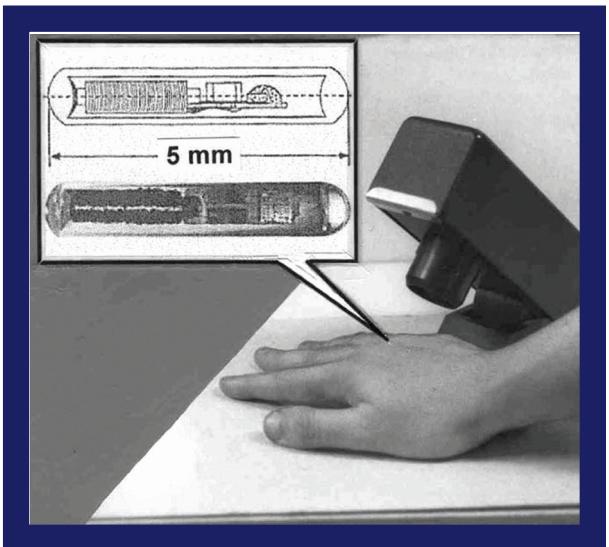
Barack Obama est un instrument docile entre les mains de la Haute Finance et de la Franc-Maçonnerie. Ces deux forces occultes nous acheminent vers un gouvernement mondial avec l'implantation de la puce sous la peau de chaque individu. Obama agit en dictateur. En 2013, sous prétexte d'améliorer le service de santé, il imposera l'implantation de la puce sous la peau à tous les Américains. Cette puce sera obligatoire pour chaque Américain qui voudra bénéficier des services de santé et pour l'achat des médicaments.

Cette implantation de la puce sous la peau des êtres humains ne menace pas seulement les Américains. C'est un plan international des financiers internationaux et des mondialistes pour contrôler tous les êtres humains de l'univers entier. Cette puce sous-cutanée n'inclura pas seulement le dossier médical. Achats et ventes, allées et venues, vie privée, assurances automobiles, comptes de banque, statut civil, statut religieux, vie familiale, faits et gestes seront inscrits dans la puce électronique. Nous serons épiés dans les moindres détails de notre vie. Ce sera un espionnage sans précédent par ordinateur.

Si le plan des financiers du gouvernement mondial avec une monnaie unique s'accomplit, la puce sous-cutanée sera l'unique moyen d'achat ou de vente. Elle remplacera toutes les monnaies des pays. Plus d'argent américain, ni canadien, ni européen, etc. Ceux qui refuseront l'implantation de la puce, comment pourront-ils se procurer les biens et les services nécessaires à la vie ?

Les fonctions du cerveau contrôlées

«Avec cette puce sous la peau, l'individu sera malheureusement suivi partout à travers le monde. Selon le Docteur Kilde, «les micro puces d'aujourd'hui fonctionnent par le moyen des ondes transmises par radiofréquence, (un signal continu, unique à chaque personne) et elles permettent de suivre les allées et venues de la personne. Avec l'aide des satellites, la personne qui porte la puce sous la peau peut être tracée partout sur le globe». D'après le Docteur Kilde, les fonctions du cerveau peuvent aussi être contrôlées à distance par des super ordinateurs et peuvent même être modifiées par le changement de fréquences.»



Refusons la puce sous la peau

Dieu a créé l'homme avec un corps et il lui a donné une âme faite à son image et à sa ressemblance. Les facultés de l'âme — l'intelligence, la mémoire et la volonté — doivent être libres et être au service de Dieu, nullement contrôlées, manipulées par des puces sous la peau. Soyons vigilants. Refusons l'implant. Combattons ce plan infernal qui ressemble à ce passage de l'Apocalypse:

La Bête de l'Apocalypse

«Par ses manœuvres, tous, petits et grands, riches ou pauvres, libres et esclaves, se feront marquer sur la main droite ou sur le front, et nul ne pourra rien acheter ni vendre s'il n'est marqué au nom de la Bête ou au chiffre de son nom (666).» — *Apocalypse de saint Jean (13, 16-17)*.

Sommes-nous rendus au temps prédict par saint Jean dans l'Apocalypse? Le 28 février 2002, cette question a été posée au Père John Echert, spécialiste dans les saintes Écritures, au poste de télévision catholique de Mère Angelica, aux Etats-Unis. Voici une traduction des extraits de la réponse du Père Echert:

«Il y a eu beaucoup de débats concernant la «Marque de la Bête» et sur la manière dont une telle chose pourra se manifester physiquement. Sans pouvoir donner une explication précise, ce que nous pouvons affirmer c'est qu'elle représente une alliance avec le pouvoir de Satan, plutôt

qu'avec Dieu. C'est la parodie (imitation ironique) de la marque que les chrétiens portent en raison de leur baptême et du Signe de la Croix qu'ils font sur eux-mêmes.

Depuis peu, il y a des appareils de microtechnologie, disponibles actuellement, qui permettent de placer sous la peau d'un être humain un processeur-repéreur qui le retrace et fournit l'identification de celui qui le porte.

Quoique généralement, je recommande la prudence lorsqu'il s'agit de choses concernant certains aspects de l'Apocalypse, je déclare néanmoins catégoriquement ceci: Je ne me soumettrai pas à une telle procédure et je ne permettrai pas qu'une telle puce soit implantée sur ma personne, peu importe les conséquences. Une telle invasion sur la vie privée, représente un contrôle excessif du gouvernement sur les individus et correspond de trop près à ce que pourrait être la «Marque de la Bête» de l'Apocalypse.

Personne de nous peut savoir avec certitude si nous approchons ou pas de l'énigmatique avertissement de l'Apocalypse concernant la venue de l'Antichrist et de la «Marque de la Bête», mais je vois que la micro puce implantée sous la peau ressemble suffisamment à cela pour la refuser. Alors, ne paniquez pas pour le moment, mais prenez simplement la résolution de vivre fidèles au Christ et, si le jour arrive où on tentera de vous imposer quelque chose d'aussi terrible que de vous implanter sous la peau la micro puce, je vous recommande de la refuser. Dieu a marqué les siens et Il les protégera spirituellement. — Père Echert

Yvette Poirier

Changement d'adresse

Veuillez nous faire parvenir votre nouvelle adresse lorsque vous déménagez. Les bureaux de poste ne nous donnent pas les nouvelles adresses. Nous devons acquitter des frais d'un dollar pour chaque adresse qui nous est retournée. Envoyez donc votre nouvelle adresse à:

Journal Vers Demain
1101 rue Principale, Rougemont, QC
Canada J0L 1M0 - Tél. 1 450 469 2209
télécopieur (fax): 1 450 469 2601
courriel (e-mail): info@versdemain.org

Obama milite pour le mariage des gais

Aux Etats-Unis, en 1996, la loi fédérale a promulgué par le Bill Clinton la loi «Défense du mariage» qui définissait le mariage «seulement comme une union légale entre un homme et une femme». Les groupes d'homosexuels ont fait une publicité orageuse contre cette loi qu'ils ont qualifiée «anticonstitutionnelle».

À la fin du mois de février, Barack Obama a demandé à son ministre de la Justice de ne pas défendre devant les tribunaux cette loi de la «Défense du Mariage». Le peuple américain, quoiqu'en disent les journaux, est en majorité contre le mariage homosexuel et il est indigné de l'attitude de leur Président qui milite pour la corruption des moeurs et contribue ainsi à la destruction de la famille. Obama a perdu l'estime des Américains en peu de temps.

Revue Vers Demain

32 pages ou plus. 5 fois par année

www.versdemain.org

info@versdemain.org

20 \$ pour 4 ans

Journal Vers Demain

1101 rue Principale

Rougemont, QC, Canada — J0L 1M0

Tél.: (450) 469-2209 — Fax (450) 469-2601

Tél.: Montréal (514) 856 5714

Ci-inclus ma contribution pour

Vers Demain: \$.....

Nom.....

Adresse.....

Téléphone

Dons pour les circulaires \$.....

Commandez des circulaires gratuites contre l'Union Nord-Américaine, sur le Crédit Social: «A qui le progrès?», «L'Île des Naufragés», sur les apparitions de Notre-Dame à Fatima, etc. Indiquez le nombre de circulaires de chaque sorte que vous désirez.

Je veux circulaires

Maitreya est un faux Christ du Nouvel Âge

Les adeptes du Nouvel Âge voient le Christ réincarné dans Maitreya. Dans l'Évangile selon saint Matthieu, chapitre XXV, verset 31, il est écrit: «Quand le Fils de l'homme viendra glorieux, entouré de tous ses anges, il s'assiéra sur son trône de gloire.» Et les versets suivants, 33 à 46, décrivent le jugement général à la fin des temps. Donc, Jésus reviendra en personne dans la gloire seulement à la fin du monde pour juger les vivants et les morts. Il ne se réincarnera pas dans une autre personne. La réincarnation de Jésus en Maitreya ou toute autre réincarnation sont des supercheries de Satan.

Depuis le début de 2010, des conférences ont été données à travers la province de Québec par Maitreya. Il se présente comme le messie du Nouvel Âge (New Age). Maitreya prétend être le Christ. Il est appelé l'Instructeur mondial et le chef de la Hiérarchie spirituelle. Il a la mission de promouvoir le Nouvel Ordre Mondial. Il parle de fraternité, de justice, de la répartition des ressources de la terre. Méfiez-vous des loups voraces couverts de peau de brebis, nous dit l'Évangile. Ses conférences sont suivies de méditation de Transmission, de yoga. C'est de l'occultisme, du magnétisme pour envoûter les esprits. Après les conférences, on y vend des livres de Benjamin Creme et d'Alice Bailey.

Le Nouvel Âge, du spiritisme, de l'hindouisme

Le «New Age» est une expression qui vient d'Alice Bailey qui a vécu de 1880 à 1949. De l'Angleterre, elle émigra aux États-Unis. Là, elle adhéra à une société théosophique, basée sur l'ésotérisme, le spiritisme, l'hindouisme... Cette société fut fondée par Helena Petrovna Blavatsky, une Russe qui a émigré à New York. Convaincue des religions orientales, Hélène P. Blavatsky est allée en Inde pour s'en imprégner l'esprit. Elle exerça le spiritisme et plusieurs allaient la consulter. Blavatsky prétendait recevoir des messages spirituels qui, lors d'un voyage en Angleterre, ont été soumis à un examen sévère. Elle a été accusée de pratiquer la magie, l'hypnotisme et le charlatanisme. Elle fréquentait les carbonari (société secrète aux idées révolutionnaires), les Rose-Croix et les francs-maçons.

Alice Bailey qui était de la même trempe que Blavatsky "entra en contact avec le Tibétain Dhwan Khal dont elle fut le porte-parole de ses supposées révélations. Celles-ci remplirent 24 livres qu'écrivit Alice Bailey, qui, à son tour, se sépara de la société théosophique et, en 1932, fonda l'association

par Yvette Poirier

dénommée «Bonne Volonté Mondiale». Le but était de préparer et même de précipiter le retour du Christ, qui, bien sûr, ne coïncide pas avec Jésus de Nazareth, mais avec un Maître imprégné de l'énergie mystique, comme le fut, selon Alice Bailey, Jésus en son temps, et non seulement lui, mais aussi Bouddha, Moïse, Mahomet...» (Traduction d'extraits du livre espagnol: *La vérité sur le Nouvel Âge* par P. Luis Butera V.)

La réincarnation

Depuis plus de trente ans, Benjamin Creme, un conférencier et un écrivain, parcourt le monde pour préparer la venue de Maitreya sur la scène publique. Il dit qu'on lui avait annoncé la venue très proche du Christ — le Maître des Maîtres — et qu'il devait préparer sa venue. Ce Maître des Maîtres présenté par Benjamin Creme est bel et bien «Maitreya. Un des principes fondamentaux de la théosophie sur laquelle repose le Nouvel Âge est la réincarnation. Benjamin présente Maitreya comme un grand prophète. Il réincarnerait non seulement Jésus, mais aussi Mahdi, le 5^e Bouddha, Krishna... Selon Benjamin Creme, Maitreya peut apparaître sous différents visages. En effet, il se dira le Christ, dans les pays chrétiens, Bouddha, en Chine, Krishna, en Inde, etc.

Le Nouvel Âge englobe toutes les religions en nous acheminant vers une religion mondiale qui consistera à rendre un culte à Satan au lieu de rendre un culte à Dieu. C'est la lutte contre l'Église, une, sainte, catholique et apostolique, fondée par Notre-Seigneur Jésus-Christ, le Fils de Dieu. Les livres de Benjamin Creme circulent à l'Université de Québec, à Montréal et dans d'autres universités. Bien des journalistes sont friands des livres de Creme. Des professeurs d'université enseignent le second retour du Christ dans la personne de Maitreya depuis plus de vingt ans.

Le 11 janvier 2009, Benjamin Creme annonçait un signe qui paraîtrait dans le firmament pour annoncer un événement extraordinaire. De même, laissait-il entendre, que dans l'histoire du christianisme, la naissance de Jésus avait été annoncée par l'apparition d'une étoile dans le firmament, une sorte de lumière ressemblant à une étoile, apparaîtrait bientôt dans le firmament pour annoncer l'arrivée de Maitreya sur la place publique. Et voici ce que l'écrivain Creme expliquait:

«Ce sont en fait quatre énormes vaisseaux mères appartenant à nos frères de l'espace qui diffusent de la lumière aux quatre coins de la terre afin d'annoncer l'arrivée imminente de Maitreya, censé être le Grand Maître».

OVNIS, extra-terrestres

Remarquez bien l'expression «nos frères dans l'espace». Il s'agit des OVNIS, des extra-terrestres. Dans un document qui nous est parvenu de France, il est écrit: «Les OVNIS sont une de ces forces humano diaboliques au service du démon, la ruse étant de faire croire que nous sommes visités par des extra-terrestres, et qu'en fait Jésus n'était qu'un extra-terrestre... Abominable ruse.» D'après des adeptes du Nouvel Âge, pendant l'année 2009, cette étoile annoncée par le «précurseur» de Maitreya aurait fait son apparition sous le firmament de certains pays. En janvier 2010, Maitreya a donné sa première entrevue. Depuis ce temps-là, il se présente sur la scène médiatique aux Etats-Unis et à travers le monde. Il donne des conférences ici et là. Maitreya est un faux 'christ' du Nouvel Âge.

«Le Nouvel Âge voulait se choisir une sorte de messie sans la croix, une «réincarnation» de Jésus, parce que les adeptes de cette doctrine diabolique ne veulent pas suivre Jésus-Christ, crucifié, mort et ressuscité.» Plusieurs catholiques ont mis de côté les commandements de Dieu et la pratique religieuse. Le catholicisme est un reproche pour ces consciences déformées. Le Nouvel Âge satisfait leurs idées de libéralisme.

Dans l'Évangile de la fin des temps, l'Église évoque le «jour du Christ» qui sera celui de la fin du monde. Jésus reviendra glorieux sur la terre pour juger les vivants et les morts. Mais, avant la fin du monde, il viendra des calamités de toutes sortes et une perte générale de la foi. C'est alors que des faux prophètes surgiront de toutes parts, nous dit l'Évangile. Nous vivons des temps apocalyptiques.

Maitreya est un faux prophète de notre époque. Jamais, au grand jamais nous devons assister aux conférences de Maitreya et de son groupe «les Maîtres de la Sagesse». Ne gaspillons pas notre temps à lire les écrits de Benjamin Creme ou d'Alice Bailey, ou bien en regardant Maitreya sur l'écran de télévision ou sur INTERNET.

Approfondissons le catholicisme par l'étude du catéchisme pour ne pas tomber dans les pièges du serpent infernal.

Yvette Poirier

Procurez-vous des catéchismes

Procurez-vous des catéchismes au bureau Vers Demain, 1,101 Principale, Rougemont, QC J0L 1M0, Canada, et faites le chèque ou le mandat de poste au nom de Vers Demain. Voici les catéchismes:

— Catéchisme illustré des petits enfants, 78 questions et réponses: au comptoir 1\$; par la poste 2\$.

— Catéchisme de 508 questions et réponses, de 1888, des provinces de Montréal, Québec, Ottawa, etc: 5\$ au comptoir et 7\$ par la poste.

— Explication littérale du Catéchisme de 508 questions et réponses par le Père Ed. Lasfargues des Frères de Saint-Vincent de Paul. 10\$ au comptoir et 15\$ par la poste.

— Le «Compendium du Catéchisme catholique», à commander à la Conférence des évêques catholiques du Canada, en ligne à www.editioncecc.ca, par téléphone au 1 800 769-1147, par courriel: publi@cecc.ca ou par télécopieur à (613) 241-5090.

Apostolat en Gaspésie

Léa Tojomanitra, Fatima C. Cervantes, Mme Monique Simard et moi-même, Yvette Poirier, nous sommes allées visiter les bonnes familles de Sainte-Anne-des-Monts et de Saint-Joachim de Tourelles. Nous avons fait la Croisade du Rosaire de porte en porte pendant dix jours. Quel accueil chaleureux de la part des bons Gaspésiens! Nous avons prié dans plus de 150 familles et recueilli 294 abonnements.

Malheureusement, les Gaspésiens sont envahis par les Témoins de Jéhovah qui cherchent à les détourner de la foi catholique. Nous leur avons fortement recommandé de reprendre la pratique du chapelet en famille et d'approfondir le catéchisme que nous laissons en plusieurs endroits. C'est souvent par ignorance que les catholiques se laissent entraîner dans les sectes.

Nous avons donné aux familles des chapelets, des médailles miraculeuses, des images. À toutes les portes nous donnions le message de Notre-Dame de Fatima, un pamphlet «Comment réciter le chapelet» et une circulaire sur le Crédit Social, expliquant le vol du système bancaire, la nécessité pour la société de créer elle-même son argent et de distribuer un dividende à tous pour leur assurer le pain quotidien.

Yvette Poirier

Les Témoins de Jéhovah déforment la Bible

Ils ne croient pas en la Sainte Trinité ni en l'immortalité de l'âme

Les Témoins de Jéhovah se prétendent chrétiens mais ils ne satisfont pas aux trois conditions, au moins nécessaires, pour porter le titre de chrétien:

1°) Croire à la divinité de Jésus-Christ, Fils de Dieu et Sauveur des hommes. 2°) Reconnaître dans la Bible la Parole de Dieu. 3°) Être baptisé au nom du Père, et du Fils et du Saint-Esprit.

«Or les Témoins de Jéhovah ne satisfont à aucune de ces conditions, bien qu'ils parlent à tout propos de Jésus et de la Bible, et bien qu'ils pratiquent un simulacre de baptême, auquel a été enlevé tout caractère sacramental.»

Il ne croient pas au mystère de la Sainte-Trinité, un seul Dieu en trois personnes. Dans l'article suivant, l'auteur parle de la revue «Tour de Garde» mais il y a aussi celle qui est intitulée «Réveillez-vous!»

Voici des extraits de la petite brochure intitulée «Les erreurs des Témoins de Jéhovah», par le Père Paul Passeeck, brochure écrite en 1957:

L'âme humaine

Les Témoins de Jéhovah rejettent fanatiquement la doctrine chrétienne sur l'immortalité de l'âme. Sous prétexte que, dans les premiers récits de la Genèse (chapitre 1, verset 21; chap. 2, v. 7) le même mot est employé pour désigner les animaux et les hommes, et négligeant tout le reste de l'enseignement biblique dans ce domaine, ils prétendent que la première allusion faite à l'immortalité provient du diable en personne qui a dit à Ève: «Vous ne mourrez pas, mais vous serez comme des dieux.» (Genèse, chap. 3, verset 4). C'est donc que la mort était la destinée normale des humains. Par conséquent, ajoutent-ils, l'âme meurt avec le corps; et l'immortalité n'appartient qu'à Dieu. Le Christ lui-même ne l'obtiendra qu'à titre exceptionnel, comme récompense de sa fidélité.

Donc, selon eux, lors de la mort, l'homme périt tout entier, corps et âme. En conséquence, il est impie de déclarer qu'il existe dans l'homme à la différence de l'animal, un principe spirituel, l'âme, capable d'une vie séparée du corps, heureuse et malheureuse selon les dispositions où elle se sera trouvée au moment de la mort.

Donc il n'y a ni ciel ni enfer, selon les Témoins de Jéhovah.

Que répondre à cette fausse doctrine?

Tout d'abord, ce n'est pas le démon qui a le premier parlé d'immortalité, c'est le Créateur qui a dit: «Tu ne mangeras pas du fruit de l'arbre; car le jour où tu en mangerais, tu mourrais certainement.» (Genèse, chap. 2, verset 17).

Si Dieu n'envisage la mort que comme châtiment du péché, c'est que l'immortalité était prévue pour les hommes, à la condition d'être fidèles.

D'autre part, l'enseignement de Jésus et la doctrine entière du Nouveau Testament rendent un constant témoignage à la survie de l'âme. Ne pas l'admettre serait rendre ces récits et ces textes totalement inintelligibles.

Les Témoins de Jéhovah se défendront en prétendant qu'ils admettent la résurrection. Soit, mais il n'est pas difficile de montrer que, de cette doctrine, ils n'en ont conservé que le nom. D'abord, ne ressusciteront que les 144,000 élus (les Témoins de Jéhovah eux-mêmes ne pourront pas tous en être). Ensuite cette résurrection doit en faire des êtres exclusivement «spirituels». Ce ne sont donc plus des hommes, mais des anges! Qui ne voit l'incohérence qu'il y a à nommer résurrection, cette production (à la place de l'homme qui n'est plus rien, puisqu'il n'existe pas d'immortalité) d'un être nouveau, spirituel, qui n'est donc plus un homme.

Paroles de l'Évangile Sur l'existence de l'âme

Luc, 16:23: Dans le séjour des morts, le riche leva les yeux; lui-même à la torture, il aperçut de loin Abraham, et Lazare appuyé sur lui.

Actes, 7:59: Ils lapidaient Étienne qui priait et disait: Seigneur Jésus, recevez mon esprit.

Philippiens, 1:23: Je suis pressé des deux côtés: mon souhait est de m'en aller avec le Christ, et ce serait de loin préférable.

Apocalypse, 6:9-10: J'aperçus au-dessous de l'autel les âmes des hommes immolés à cause de la Parole de Dieu et du témoignage dont ils étaient dépositaires.

I Thessaloniciens, 4:14: Si nous croyons que Jésus est mort et ressuscité, il nous faut croire aussi que Dieu ramènera, par Jésus et avec lui, ceux qui sont morts. Matthieu, 10:28: Ne craignez pas ceux qui tuent le corps, et ne peuvent tuer



La Communion des Saints: l'Église triomphante, le Ciel, l'Église militante, les fidèles sur la terre, l'Église souffrante, le Purgatoire. Les Témoins de Jéhovah nient ces grandes vérités de foi

l'âme; craignez plutôt Celui qui peut précipiter dans la ghenne et l'âme et le corps.

À propos de l'enfer

Matthieu, 5:29: Si ton œil est pour toi occasion de chute, arrache-le; mieux vaut pour toi qu'un seul de tes membres périsse que d'avoir le corps tout entier jeté dans la ghenne.

Matthieu, 13:45: Les anges viendront séparer les méchants des justes et les jetteront dans la fournaise; là seront des pleurs et des grincements de dents. Matthieu, 23:33: Serpents! Race de vîpres! Comment pourrez-vous échapper au châtiment de l'enfer?

Matthieu 25:41: Retirez-vous de moi, maudits! Allez au feu éternel destiné au diable et à ses anges. Luc 12:5: Craignez Celui qui, après avoir ôté la vie, a le pouvoir de jeter en enfer. Oui, vous le dis-je, Celui-là, craignez-le.

Apocalypse, 20:15: Quiconque ne se trouva pas inscrit au Livre de Vie fut jeté dans l'étang de feu. — 21:8: Quant aux lâches, aux tarés, aux meurtriers,



Tableau donnant une faible idée des peines qu'on souffrira en enfer. Dans le haut on voit les 7 ouvertures de l'enfer, marquées par les 7 premières lettres des 7 péchés capitaux.

aux impudiques, aux idolâtres, à tous les menteurs, leur part est dans l'étang de feu et de souffre, la seconde mort !

Ces deux images que nous reproduisons ont été tirées du magnifique "Catéchisme en images, en couleur, pour adultes et enfants" publié par: Maison d'Édition, la Famille des Coeurs de Jésus et de Marie. 9, rang 1, Wotton, P.Q., Canada JOA 1NO.

Dans le Compendium du Catéchisme Catholique no 162: Où subsiste l'unique Église du Christ? Comme société constituée et organisée dans le monde, l'unique Église du Christ subsiste (*subsistit in*) dans l'Église catholique, gouvernée par le successeur de Pierre et par les Évêques en communion avec lui. C'est seulement par elle que l'on peut atteindre la plénitude des moyens de salut, car le Seigneur a confié tous les biens de la Nouvelle Alliance au seul collège apostolique, dont la tête est Pierre. (L'Église catholique a été fondée par Notre-Seigneur Jésus Christ, le Fils de Dieu. Les autres églises ont été fondées par des hommes.)

Les Saintes Écritures condamnent l'homosexualité

Cette ignominie attire de grands fléaux

Encore cette année, dans le mois de juin, des parades d'homosexuels se sont déroulées dans des grandes villes telles que Montréal, New York, Los Angeles et ailleurs. Même des femmes et des enfants participent à ces exhibitions scandaleuses où le vice contre nature est exalté et la vraie définition du mariage tel qu'établi par Dieu est méprisée. La publicité crée une ambiance de curiosité malsaine pour attirer des foules. Nous voyons que c'est une conspiration maçonnique et infernale pour populariser la sodomie et détruire le mariage sur lequel repose la famille, première cellule de la société. En s'attaquant au mariage, on travaille à détruire des nations complètes, on accentue la dénatalité.

N'est-il pas honteux que l'Église Saint-Pierre-Apôtre, de Montréal, ait ouvert ses portes pour y faire célébrer une messe, dans le cadre de la Journée internationale contre «l'homophobie» qui se tenait le lendemain, le 17 mai 2011? Le célébrant était nul autre que Raymond Gravel. «C'est inacceptable qu'en 2011 il y ait encore des gestes homophobes», a-t-il dit. Dans son homélie, Monique Giroux, animatrice à la radio et porte-parole des gais, a prononcé «religieusement» une homélie dénonçant l'homophobie. «Une telle prédication, direz-vous, en faveur de l'homosexualité dans une église!!! Où en sommes-nous rendus?»

Si vous prenez la défense du mariage tel qu'établi par Dieu, l'union légitime d'un homme et d'une femme pour la continuité de l'espèce humaine et l'éducation des enfants, si vous soutenez le maintien de la vraie définition du mariage, si vous désapprouvez le vice contre nature condamné par les Saintes Écritures et la morale catholique, vous êtes accusés du péché d'homophobie par Monique Giroux et ses compères.

En tant que catholiques, nous devons nous référer aux Saintes Écritures et à l'enseignement infaillible de l'Église en matière de morale.

Pie XI et son encyclique «Casti Connubii»

«Le mariage n'a pas été institué ni restauré par les hommes, mais par Dieu; ce n'est point par les hommes, mais par l'auteur même de la nature, le Christ Notre-Seigneur, que le mariage a été muni de ses lois, confirmé, élevé; par suite, ces lois ne sauraient dépendre en rien des volontés des

humains ni d'aucune convention contraire des époux eux-mêmes.»

Le Pape Benoît XVI



L'Observatore Romano du 7 juin 2006 publiait une lettre du Pape Benoît XVI, envoyée au Cardinal Alfonso Lopez Trujillo, Président du Conseil pontifical pour la famille:

«Afin de conférer un visage véritablement humain à la société, aucun peuple ne peut ignorer le bien précieux de la famille, fondée sur le mariage. «L'alliance matrimoniale, pour laquelle un homme et une femme constituent entre eux une communauté de toute la vie, ordonnée par son caractère naturel au bien des conjoints ainsi qu'à la génération et à l'éducation des enfants» (can.1055), constitue le fondement de la famille, patrimoine et bien commun de l'humanité. C'est pourquoi l'Église ne peut se lasser d'annoncer que, conformément aux desseins de Dieu (cf. Mt 19, 3-9), le mariage et la famille sont irremplaçables et n'admettent pas d'alternative.»

Évêques du Canada

Le 13 février 2003, la Conférence des évêques catholiques du Canada, dans un mémoire qu'elle a présenté au Comité permanent de la Justice et des Droits de la personne, s'est opposée à la reconnaissance légale «des unions de conjoints de même sexe». Voici une citation:

«Nous sommes ici aujourd'hui pour renforcer le maintien de la reconnaissance du mariage comme l'union légitime entre une femme et un homme à l'exclusion de toute autre personne. Nous croyons que les fins et les caractéristiques fondamentales du mariage sont: le bien du couple, la procréation et l'éducation des enfants. Ces fins font du mariage un bien irremplaçable pour la société.»

Mgr Fred Henry, évêque de Calgary

Voici une lettre pastorale de Mgr Fred Henry, évêque de Calgary, Alberta, lettre du 15 janvier 2005, en opposition au projet de loi sur le mariage des gais que l'on s'apprêtait à imposer à la population:

«Comme catholiques nous tenons à ce que le mariage soit un sacrement, une alliance sacrée dans laquelle le mari et l'épouse expriment leur amour mutuel et collaborent avec Dieu dans la création d'une nouvelle personne humaine, destinée à la vie éternelle.

... Le Mariage et la famille sont les fondements de la société, où naissent les enfants et où ils sont élevés jusqu'à ce qu'ils atteignent la maturité d'un adulte. De telle sorte, que la famille est une institution sociale plus fondamentale que l'État, et la force de la famille est essentielle pour le bien-être de toute la société.

Puisque l'homosexualité, l'adultère, la prostitution et la pornographie détruisent les fondements de la famille, la base de la société, l'État doit se servir de son pouvoir coercitif pour les condamner ou les restreindre dans l'intérêt du bien commun.

Le choix personnel se fait ensemble en choisissant l'état du mariage et dans le choix de l'un et l'autre. Cependant, les époux ne sont pas libres de modifier les buts ou les propriétés essentielles du mariage. Ceci ne dépend pas de l'orientation sexuelle des partis contractants. Les buts ou les propriétés du mariage sont enracinés dans la loi naturelle et ne changent pas.

La dénégation des statuts sociaux et judiciaires du mariage de couples de même sexe n'est pas une discrimination. Ce n'est pas quelque chose d'opposé à la justice; au contraire, la justice nécessite une telle opposition.»

Passages de la sainte Bible Condamnant l'homosexualité

Dans le Lévitique (chapitre 18, versets 22 et 24 à 30), l'homosexualité est citée parmi les grandes abominations qui attirent des malédictions. «Les peuples qui se sont ainsi souillés, dit le Seigneur, je les châtierai, et le pays vomira ses habitants».

Dans la Genèse (chap. 19), lisez l'histoire de Sodome et Gomorrhe. Ces villes ont été détruites par le feu du ciel à cause de l'homosexualité. Aujourd'hui, ce territoire est enseveli sous la Mer Morte. Aucun être vivant s'y trouve.

En deux endroits l'apôtre saint Paul condamne sévèrement l'homosexualité ou la sodomie. Dans son épître aux Romains, nous lisons: «Parce qu'ils

ont offert leur hommage à la créature plutôt qu'au Créateur, Dieu les a livrés (les païens) à des passions dégradantes. Leurs femmes ont changé les rapports naturels, en des rapports contre nature. De même les hommes, abandonnant les rapports naturels avec la femme, ont brûlé du désir les uns pour les autres, perpétrant l'infamie d'homme à homme, et recevant eux-mêmes le salaire que méritait leur égarement» (Rom. 1, 26-27).

Aux Corinthiens, saint Paul écrit: "Ni les impudiques, ni les idolâtres, ni les adultères, ni les effeminés, ni ceux qui se livrent à la sodomie n'héritent du royaume de Dieu" (1 Cor., 6,10). Et il clôt ainsi son sermon: "Fuyez l'impudicité! Tout autre péché que l'homme vient à commettre est hors de son corps; mais l'impudique pèche envers son propre corps. Ne savez-vous pas que votre corps est le temple du Saint-Esprit qui réside en vous (depuis le Baptême)? Glorifiez Dieu dans votre corps en restant purs" (1 Cor. 6, 18).

Pour contrecarrer cette propagande d'immoralité qui approuve le vice contre nature nous devons opposer l'enseignement infaillible de l'Église en matière de moralité et les paroles des Saintes Écritures. Le problème le plus urgent de l'heure est de défendre la famille qui est attaquée par la corruption des moeurs.

«La famille constitue l'arc fondamental sur lequel s'appuie tout l'édifice de la création» — Pie XII.

Yvette Poirier

Religion interdite dans les garderies

Après avoir banni la religion de la maternelle à l'université, voici que l'État sans Dieu du Québec s'attaque aux garderies où quelques notions religieuses seraient inculquées aux bambins.

À Ville Saint-Léonard, à Montréal, des parents catholiques confient leurs petits à une communauté religieuse pour qu'ils soient élevés chrétientement dès leur plus tendre enfance. Le gouvernement s'attaque à cette garderie pour imposer ses normes athées: interdiction de parler du petit Jésus à ces bambins. Il est même interdit de chanter «Au clair de la lune», parce qu'il y a cette expression: «pour l'amour de Dieu».

C'est une violation flagrante des droits de l'Église et des droits des parents en matière de religion. C'est une dictature communiste où l'état s'empare des enfants dès la plus tendre enfance, pour les empêcher d'entendre parler du petit Jésus et en faire des athées.

Attaque contre l'innocence des petits dès la maternelle

Religion interdite, cours obligatoire contre la pureté

Dans les écoles du Ministère de l'Éducation du Québec, à partir de l'ouverture de la nouvelle année scolaire de la fin d'août 2011, les cours d'initiation sexuelle seront obligatoires dès la maternelle. Déjà ces cours sont établis dans les écoles, mais la corruption de l'enfance s'accentuera dès l'âge la plus tendre. L'enseignement religieux est officiellement interdit et l'initiation à l'impudicité est officiellement obligatoire. La pureté est proscrite et l'initiation à la prostitution est légalisée et imposée.

Ordures, immondices dans les écoles

Dans les écoles, l'homosexualité est présentée comme un mode de vie normale selon le choix de chacun. Plonger les élèves dans les égouts du vice contre nature c'est le comble de la perversion, du sadisme.

En 2009 et 2010, à la rentrée scolaire, une Commission scolaire de la Beauce a fait paraître une annonce dans le journal « L'Éclaireur » pour inviter des homosexuels et des lesbiennes « qui sont bien dans leur peau » à donner des conférences dans les écoles secondaires et polyvalentes, propagande immonde en faveur de la sodomie.

Dans une école secondaire de la Beauce, à travers le Cours d'Éthique et de Culture religieuse, un professeur a passé un bout de film scandaleux concernant le vice contre nature. Dans une polyvalente de Saint-Georges, et cela s'est produit dans d'autres écoles de la Beauce, sous prétexte de prévenir les adolescents contre les infections MTF, une infirmière du CLSC a étalé devant les élèves tous les vices et donné tous les moyens de contraception. En dehors des maladies, tout semble naturel pour l'infirmière. Le vice sous toutes ses formes est permis. C'est tellement horrible que les adolescents et les adolescentes en sont eux-mêmes écoeurés et souvent ils n'osent pas en parler à leurs parents.



“Quiconque, dit Notre-Seigneur, scandalisera un de ces petits qui croient en moi, mérite qu'on lui attache une meule de moulin au cou et qu'on le jette au fond de la mer!”
(St Luc, 17: 1 à 3)

Ce n'est pas parce que l'État a usurpé les pouvoirs de la population que celle-ci doit être plus ouverte à la tyrannie et à l'immoralité.

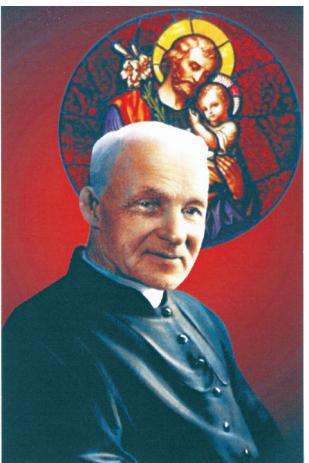
L'État a pris le contrôle des écoles. L'État a volé les écoles aux parents. L'État doit restituer aux parents leurs écoles et leurs droits sur les écoles, avec la liberté de choisir programmes et professeurs.

Même mieux que cela, les écoles d'immoralité devraient être interdites dans une nation digne de ce nom, et qui se prétend catholique. Les athées et impudiques, les professeurs de prostitution n'ont pas le droit de cité chez les peuples civilisés.

Réclamons l'abolition du Ministère de l'Éducation et le rétablissement du Conseil de l'Instruction Publique avec des écoles catholiques où la pureté sera obligatoire. Seigneur, ayez pitié de nous !

Yvette Poirier

Saint Frère André, apôtre de la modestie chrétienne



Comme saint Padre Pio, le stigmatisé d'Italie, le saint Frère André, fondateur de l'Oratoire Saint-Joseph du Mont-Royal, ne tolérait pas l'immodestie, il comprenait l'importance de la modestie chrétienne pour sauvegarder la pureté et endiguer la corruption des moeurs. Voici des extraits du livre «Le frère André» par Micheline Lachance:

Le frère André éprouve une grande joie à se confier au père Deguire. Il se vide le cœur. Ce sont les femmes court-vêtues qui le mettent hors de lui. Comme cette jeune fille indécente qui l'a abordé aujourd'hui: «Frère André, s'était-elle écriée, guérissez maman. Tous les jours je suis obligée de lui faire des massages».

La tête basse «pour ne pas voir de méchantes choses», il lui avait répondu brusquement: «C'est sans doute pour ça que vous n'avez pas de manches. Vous vous en servez pour la frotter».

Ces esclaves de la mode

L'été, l'exaspération du frère André atteint son comble. Les femmes arrivent alors en blouses décolletées et en jupes courtes. Quand il parle de ces esclaves de la mode, le petit frère a une expression fort imagée: elles sont, dit-il, «bas haut et haut du bas». Scandalisé, il grogne: «Prenez une médaille de saint Joseph et frottez jusqu'à ce que le linge repousse».

Non, il ne se gêne pas pour gronder ces intrigantes. Les femmes, avouons-le, sont de moins en moins soumises à cette époque. La guerre les a sorties du foyer. Certaines comptent demeurer sur le marché du travail. À Montréal, on copie la mode américaine et française.

Après la crinoline de guerre, cette jupe courte et large portée avec des bottes d'allure militaire qui a fait scandale en 1916, on a assisté à l'apparition du décolleté en pointe accentuée par un col légèrement relevé. En même temps qu'elle découvre le genou, les femmes s'enfoncent le chapeau cloche sur la tête de manière à cacher la quasi-totalité du visage. Les vamps du cinéma muet, cette calamité dénoncée par monseigneur Bruchési, ne sont pas étrangères à l'engouement pour ces «idées folles».

De nombreux prêtres et religieux partagent les vues du frère André sur la mode féminine. Du haut de la chaire, les curés déplorent les excentricités de la mode qui vont à l'encontre de la morale, en ces années d'après-guerre qui voient les femmes s'émanciper. Mais le Frère André prend ombrage de la tenue des femmes comme s'il courait un danger. — *Extraits du livre «Le Frère André»*

Le Frère André mettait en pratique les paroles suivantes données par Notre-Seigneur adressées à Alexandrina da Costa (1904-1955), citées dans le livre *Alexandrina*, par Francis Johnston, Imprimatur TAN, 1982, p. 101:

«La vanité et l'extravagance dans le monde doivent cesser. Faites habiller ceux qui exhibent leurs corps. Faites régner la modestie. Pénitence ! Prière ! Beaucoup de prières sont nécessaires».

En 1995, le CONSEIL PONTIFICAL DE LA FAMILLE donnait la consigne suivante aux parents:

... «La pratique de la décence et de la modestie dans les paroles, les actions et l'habillement, est très importante pour créer une atmosphère propice à la croissance de la chasteté, mais elle doit être aussi motivé par le respect pour notre propre corps et la dignité des autres. Les parents, comme nous avons dit, devraient être vigilants afin que certaines modes et attitudes immorales ne violent pas l'intégrité de la maison, spécialement par la (mauvaise publicité) des masses media... Même s'ils sont acceptés par la société, il y a des habitudes de parler et d'habillement qui ne sont pas moralement convenables... Les parents devraient donc enseigner à leurs enfants la valeur de la modestie chrétienne, un habillement décent, et quand il vient des modes, (leur inculquer) l'autonomie nécessaire». (C'est-à-dire leur apprendre à résister aux mauvaises modes).

Données par la SACRÉE CONGRÉGATION DU CONCILE, le 23 août 1928 et répétées en 1938 par S.E. le CARDINAL POMPILI, Cardinal Vicaire de Rome:

«On ne peut considérer comme étant décent un vêtement dont le décolletage dépasse la largeur de deux doigts au-dessous de la naissance du cou; un vêtement dont les manches ne descendent pas au moins jusqu'aux coudes, et qui descend à peine au-dessous des genoux. Indécents sont également les vêtements d'étoffes transparentes et les bas de couleur chair qui donnent l'illusion que les jambes ne sont pas couvertes.»

L'Église enseigne qu'il faut se confesser avant de communier

Si nous avons un péché mortel sur la conscience

Catéchisme de l'Église catholique

Dans le Catéchisme de l'Église catholique, il est écrit:

Numéro 1415: "Celui qui veut recevoir le Christ dans la communion eucharistique doit se trouver en état de grâce. Si quelqu'un a conscience d'avoir péché mortellement, il ne doit pas accéder à l'Eucharistie sans avoir (reçu) préalablement l'absolution dans le sacrement de Pénitence." Numéro 1457: "Celui qui a conscience d'avoir commis un péché mortel ne doit pas recevoir la Sainte Communion, même s'il éprouve une grande contrition, sans avoir préalablement reçu l'absolution sacramentelle."

Et le Catéchisme catholique de l'Église nous réfère au Concile de Trente. Dans le Catéchisme du Concile de Trente, il est écrit:

«Nous devons examiner notre conscience avec le plus grand soin, de peur qu'elle ne soit souillée de quelque faute mortelle, dont il soit nécessaire de nous repentir et d'obtenir le pardon par la contrition et la confession». Le saint Concile de Trente a décidé en effet, qu'« Il n'était point permis à celui qui a sur la conscience un péché mortel, de recevoir la sainte Communion, quelque repentir qu'il croie éprouver, avant de s'être purifié par la confession...»

L'Église nous rappelle que le soir du Jeudi saint avant l'Institution de la Sainte Eucharistie, Notre-Seigneur a lavé les pieds des apôtres «afin de nous faire comprendre par là que nous ne devons rien négliger pour nous mettre en état de grâce, lorsque nous allons recevoir les saints mystères». Quand nous apprenons la visite d'un personnage de haute dignité, nous nous empressons de nettoyer notre demeure; combien plus devons-nous recevoir le Roi des rois par la purification de notre âme en recourant au sacre-



ment de Pénitence et à la pratique des bonnes œuvres.

Exhortation de saint Paul

"Que l'homme s'éprouve lui-même, dit saint Paul, et qu'il mange ainsi de ce pain et boive ainsi de ce vin" (I, Corinthiens XI, 28). Il faut donc s'éprouver soi-même avant de communier, comme le serpent qui, avant de boire, rejette son poison (Saint Bernard). Joseph d'Arimathie déposa dans un sépulcre neuf le corps inanimé de Jésus-Christ, enveloppé dans un linceul blanc (Saint Matthieu XXVII, 59). Les apôtres ne firent asseoir leur Maître sur l'ânesse que quand ils l'eurent ornée en le couvrant de leurs manteaux, et nous devons orner notre âme des vertus avant de recevoir Jésus-Christ dans la Sainte Communion (Saint Jean Chrysostome).

Communion en état de péché mortel Un sacrilège

La personne qui reçoit en état de péché mortel la Sainte Eucharistie, tout en étant consciente de la gravité de sa faute, commet un péché mortel de nature sacrilège.

"Un sacrilège est un péché grave spécialement quand il est commis contre l'Eucharistie, car dans ce sacrement le vrai Corps du Christ est substantiellement présent pour nous." — *Catéchisme de l'Église catholique*

Efforçons-nous de catéchiser les enfants et les adolescents. Prêchons-leur l'importance de la confession et de la communion, et les conditions requises pour recevoir dignement ces sacrements indispensables pour leur salut éternel.

Yvette Poirier

«Arrêtez le mal dès qu'il commence car si vous le laissez croître par de longs délais, le remède viendra trop tard.»

Programme de la semaine d'étude, Rougemont, Canada

Du jeudi 25 août au vendredi 2 septembre 2011

Suivi du congrès annuel des Pèlerins de saint Michel, les 3-4-5 septembre 2011

Thème: Éduquer la population sur la cause de la pauvreté pour la vaincre

Chaque jour, en matinée et en après-midi, des conférences suivies de questions et ateliers (échanges entre le professeur et les participants) sont données (avec des diaporamas et vidéos pour aider à la compréhension), suivant l'ordre des leçons telles que mentionnées dans le livre «La démocratie économique expliquée en 10 leçons» par Alain Pilote (<http://www.versdemain.org/10 leçons.htm>).

Premier jour (25 août): Mots de bienvenue des directeurs Thérèse Tardif et Marcel Lefebvre. Introduction à l'œuvre des Pèlerins de saint Michel et de l'Institut Louis Even pour la Justice Sociale.

Leçon 1 du livre: le but de l'économie: faire les biens joindre ceux qui en ont besoin. Les jours suivants, les autres leçons sont étudiées dans cet ordre:

Leçon 1-B: L'encyclique *Caritas in veritate* du Pape Benoît XVI; Annexe A: Promouvoir tout homme et tout l'homme (Paul VI, *Populorum progressio*); Leçon 2: La pauvreté en face de l'abondance, la naissance de l'argent; Leçon 3: Les banques créent l'argent sous forme de dette; Leçon 4: La solution: un argent sans dette créé par la société; Leçon 5: Le manque chronique de pouvoir d'achat — Le dividende; Leçon 5-B: L'environnement et la question de l'argent; Leçon 6: L'argent et les prix — l'escompte compensé; Leçon 6-B: Crédit Social, démocratie économique; Leçon 7: L'histoire du contrôle bancaire aux États-Unis; Leçon 8: Le Crédit Social n'est pas un parti politique, mais une finance saine et efficace; Leçons 9 et 10: Le Crédit Social et la doctrine sociale de l'Église (qui expliquent, entre autres, les quatre principes de base de la doctrine sociale de l'Église catholique, et une étude du Crédit Social par neuf théologiens).

La semaine se conclut par l'explication d'une expérience d'application locale de ces principes, des impressions et commentaires des participants à la semaine d'étude, puis mise en commun et rapport. L'horaire est le même chaque jour (sauf pour le dimanche, où la messe est à une heure différente):

6h30 : Lever; 7h00: Petit déjeuner; 8h00: Chapelet et messe à l'église paroissiale de Rougemont; 10h00: Conférences et Questions/ateliers; 12h00: Déjeuner; 14h00: Chapelet; 14h30: Conférences et questions/ateliers; 16h15: Pause; 16h30 Conférences et questions/ateliers; 18h30: Dîner; 20h00: Chapelet; 20h30 Courtes présentations facultatives mais il est très recommandé d'y participer, tout se termine à 21h30).

Pour le dimanche 28 août, il n'y a pas de conférence dans la matinée, la messe est à 11 heures, suivie du repas à 12h30, de conférences débutant à 14h30, d'une pause de 15 minutes à 16h15, et du repas à 18h30.

Les cours du Crédit Social



Questions et ateliers

Retournez les copies non livrable au Canada à:

VERS DEMAIN:

Maison Saint-Michel
1101 rue Principale,
Rougemont, QC, J0L 1M0
Canada



Imprimé au Canada

Assurez-vous de renouveler votre abonnement avant la date d'échéance.
(La première ligne indique l'année et le mois)

Congrès international des Pèlerins de saint Michel

3-4-5 septembre 2011, précédé de la semaine d'étude (voir en page 31)

Maison de l'Immaculée, 1101 Principale, Rougemont (Qc)

**Thème: Éduquons la population sur les causes de la pauvreté
pour la vaincre résolument (Paul VI)**

**50e anniversaire du nom de Pèlerins de saint Michel
donné aux membres de l'Oeuvre de Vers Demain 1961-2011**



Programme du Congrès, 3-4-5 septembre

Samedi, 1.30 hre: Ouverture - Chapelet - Bienvenue
2.30 hres: Conférences — Honneur aux apôtres
4.00 hres: Ste Messe — confessions avant chaque messe
5.30 hres: Souper 7.00 hres: Conférences
Dimanche, 9 heures: Chapelet — Conférences
12.00 hres: Dîner —1.30 hre à 16.30: Conférences
17.00 hres: Sainte Messe à l'église -Souper
Après la Messe: procession dans les rues
19.30 hres: Conférences
Lundi, 9.00 hres: Sainte Messe. 10 hres: Conférences
14 hres: Pèlerinage à l'Oratoire Saint-Joseph
Mardi, Pèlerinage à Sainte-Anne de Beaupré

Plusieurs évêques d'Afrique seront présents à notre congrès et à notre semaine d'étude. Tous nos abonnés sont invités. Nous soulignerons avec brio nos apôtres incomparables.

Climat de dignité, de modestie et de fraternité

Nous recevrons avec joie des invités de plusieurs pays. Vous tous des États-Unis et de toutes les provinces du Canada, nous vous attendons nombreux pour recevoir tous ces bons visiteurs. Les Pèlerins de saint Michel sont les défenseurs de la personne humaine créée à l'image et à la ressemblance de Dieu. Ils se vêtent en dignes fils et filles de Dieu. Les modes sont devenues si indécentes, qu'elles sont inacceptables pour les chrétiens. C'est pourquoi nous lançons une grande croisade en faveur de la modestie chrétienne. Il faut vaincre ce terrible laisser-aller. Nos dames donnent l'exemple, elles reconnaissent leur rôle important de mère et d'éducatrice. Elles conservent leur féminité en refusant de porter le pantalon. Elles se vêtent dignement en robe, non collante, non transparente, non décolletée (pas plus qu'un pouce en bas du cou), avec jupe à mi-jambe. Mini-jupes, shorts, bermudas sont interdits sur nos terrains et dans nos maisons. Les messieurs portent le veston et le pantalon long.

